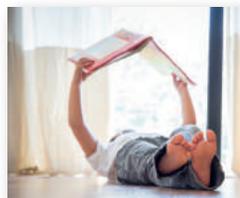


**Le magazine de la FCPE**  
*Pour l'enfant vers l'homme*

# la revue DES parents

ISSN:0223-0232



→ **VIE AU QUOTIDIEN** **12**  
Leur donner envie de lire  
comme on sème des graines

→ **INITIATIVE** **19**  
Espaces parents à l'école :  
à vous d'agir !

→ **PORTRAIT** **20**  
Zimako Mel Jones,  
bâisseur d'école



**n°408** octobre 2016 / 2,28 €

# Des devoirs, toujours des devoirs...

page 21



# sommaire

## Famille

**05 En bref :** A savoir, à cliquer, à lire, à voir

**09 Métier :** Chaudronnier



**10 Santé :** Y voir plus clair parmi les « psys »!

**11 Conseil :** Mon enfant s'isole : besoin de solitude ou vrai malaise ?

**12 Vie au quotidien :** Leur donner envie de lire comme on sème des graines



**Liliana Moyano,**  
présidente  
de la FCPE

Paris, le 10 octobre 2016.

## PARENTS, PRENEZ TOUTE VOTRE PLACE À L'ÉCOLE !

**L**es élections des représentants des parents d'élèves ont été un moment important, une respiration démocratique dans l'école de la République, un symbole aussi. Par la composition de la liste électorale, où tous les parents peuvent voter, sans condition de nationalité. Par le fait aussi que les établissements scolaires peuvent devenir bureaux de vote sur le temps scolaire.

La FCPE s'est beaucoup investie afin de populariser ces élections et faire progresser la place des parents à l'école. Par le passage de deux caravanes dans les départements, caravanes qui ont permis aux parents d'élèves de se rencontrer devant les écoles, mais aussi sur les marchés ou devant les habitations. Ces moments de militantisme et d'échanges ont été l'occasion pour les parents de discuter de leur rôle dans les établissements mais aussi de l'école, de ses évolutions et de leurs aspirations. Ces élections méritent d'être davantage connues au regard des aspirations des parents d'élèves à participer à la vie de l'école. C'est le sens de l'action de la FCPE au quotidien et de son engagement.

Cette initiative a aussi été l'occasion de porter notre projet, pour une école bienveillante, qui respecte les rythmes des enfants, qui crée les conditions pour que chacun d'entre eux puisse réussir, qui forme les citoyens de demain et qui met en œuvre la coéducation.

Un projet que nous défendons au quotidien, et que nous devons défendre encore plus farouchement en vue de la campagne présidentielle. L'éducation devra être au cœur des programmes, elle suscitera parfois des controverses et la FCPE restera intransigeante sur ses valeurs.

Dans ce numéro, le dossier est consacré aux devoirs à la maison, l'occasion pour la FCPE de souffler les 60 bougies de l'interdiction des devoirs en primaire. Triste anniversaire, car soixante ans plus tard, cette culture des « devoirs » n'a pas disparu et accentue les inégalités entre élèves.

Devoirs à la maison et travail personnel sont deux notions radicalement différentes mais le flou persiste. Il est temps de faire le point !

Bonne lecture.

## Éducation

**15 En bref :** A savoir, à cliquer, à lire, à voir

**16 Comprendre / Texte juridique**

**17 Vie scolaire :** Une nouvelle instance : les conseils de la vie collégienne

**18 Débat :** Pour ou contre les classes hétérogènes ?

Interviews de Jean-Michel Zakhartchouk, rédacteur aux Cahiers pédagogiques et du chercheur Alain Mingat

**19 Initiative :** Espaces parents à l'école : à vous d'agir !

**20 Portrait :** Zimako Mel Jones, bâtisseur d'école



## Dossier

**Devoirs à la maison : stop aux idées reçues**

**21 à 29**



Soixante ans après l'interdiction des devoirs à la maison en primaire, les textes ne sont toujours pas appliqués. Cette aberration repose sur une culture des devoirs très ancrée dans la société et une peur panique des familles face à l'échec scolaire. Pourtant, toutes

les études sur le sujet l'attestent : non seulement les devoirs créent et accentuent des inégalités entre élèves, mais leur plus-value pédagogique reste très incertaine.

## Fédération

**31 Agenda**

**32 Arguments :** Caravanes FCPE : tous acteurs de l'école publique !

**34 En régions**

Pages spéciales départementales :

11, 14, 16, 19, 21, 23, 30, 31, 34, 44, 45, 48, 66, 69, 79, 85, 87, 95.

## Pour connaître ses droits



### Le portail du justiciable

Lancé en mai dernier par le ministère de la Justice, le nouveau site [justice.fr](http://justice.fr) est la première pierre d'un programme global plus ambitieux : la dématérialisation totale des chaînes civile et pénale. En attendant, sur ce portail unique et évolutif, les citoyens peuvent, depuis chez eux et 24h/24, obtenir des informations sur les droits et démarches en lien avec la justice. Pour faciliter la navigation, les données sont présentées sous la forme d'une carte heuristique. A partir d'un mot ou d'une question, toute une série de possibilités sont proposées. Rapidement, l'internaute sait quelle juridiction saisir pour quel problème. Plus de 300 fiches thématiques sont ainsi accessibles, et 120 formulaires téléchargeables. Plusieurs liens avec les partenaires et professions associés au ministère de la Justice sont également soumis aux utilisateurs qui souhaitent par exemple obtenir leur casier judiciaire, consulter les annuaires des avocats ou des huissiers. A partir de 2017, le portail devrait permettre de suivre directement en ligne l'évolution d'un dossier.

[justice.fr](http://justice.fr)



## Jusqu'au 15 janvier 2017



### Ben à l'honneur au Musée Maillol

A l'occasion de sa réouverture en septembre, le Musée Maillol présente la première exposition d'envergure à Paris consacrée à l'artiste Ben, devenu célèbre grâce à ses « écritures ». Rassemblant plus de 200 œuvres issues pour la plupart de sa

collection personnelle et de collections particulières, cette rétrospective révèle les multiples facettes d'un artiste iconoclaste et provocateur qui récuse la pensée unique depuis plus de 50 ans. Pour la partie contemporaine, carte blanche a été laissée à Ben, invité à investir les espaces du musée avec ses créations les plus récentes, dont certaines seront présentées pour la première fois au public. Un livret-jeu sera remis à l'accueil aux plus jeunes visiteurs (7-12 ans) pour leur permettre d'observer, de manière ludique, les œuvres majeures à travers différentes énigmes.

**Offre famille : L'entrée est gratuite pour le 2<sup>e</sup> enfant âgé de 7 à 17 ans, avec 2 adultes plein tarif et 1 enfant payant.**

[museemaillol.com](http://museemaillol.com)



## Quatre contes animés de Michel Ocelot



### Ivan Tsarévitch et la princesse changeante

Tous les soirs, une fille, un garçon et un vieux projectionniste se retrouvent dans un cinéma abandonné pour inventer et dessiner les héros de contes merveilleux... Après avoir été remisés dans un tiroir pendant quelques années, quatre sublimes courts-métrages de Michel Ocelot jouent dans la cour des grands et sont diffusés dans les salles de cinéma. *La Maîtresse des monstres*, *L'Ecolier sorcier*, *Le Mousse et sa chatte* et *Ivan Tsarévitch et la princesse changeante* ont la même vertu que toutes ses œuvres précédentes : apprendre en se divertissant. Grâce à ses silhouettes délicates sur fonds féériques, le réalisateur exprime ses joies ou ses tourments les plus personnels, comme oser affronter ses peurs dans les moments les plus désespérés. Nul doute que c'est cette sincérité là qui touche chaque fois les spectateurs en plein cœur.

**Sortie le 28 septembre. Durée : 53 min. Dès 5 ans.**



## Musique, contes et comptines



### Une chaîne Youtube pour les 2-8 ans

Voici une malle aux trésors pour éveiller les 2-8 ans à la musique et aux histoires : [touslesenfants.com](http://touslesenfants.com). Cette nouvelle chaîne Youtube imaginée par Victorie Music et les éditions des Braques, spécialistes de la musique et des livres jeune public, propose des chansons, des histoires racontées, des comptines, des chroniques sur les p'tites bêtes... Des incontournables d'Henri Dès et de Steve Waring aux nouveautés de Sophie Forte, les enfants n'auront que l'embarras du choix dans les playlists sur mesure conçues pour eux. Et pour ceux qui ne seraient pas fans de l'écran, c'est flexible : on se contente du son, comme si on écoutait la radio !

[touslesenfants.com](http://touslesenfants.com)

## Du 19 au 27 novembre 2016



### Réduisons vite nos déchets !

Si chacun fait un peu, ça peut tout changer ! C'est le message qui a été lancé en mai dernier par le ministère de l'Environnement et l'ADEME qui ont initié une campagne de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire « Ça suffit le gâchis ! ». Une opération de communication qui sera à nouveau exploitée lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets du 19 au 27 novembre. L'occasion d'aller jeter un œil sur le site qui invite chacun à modifier ses comportements, comme cuisiner les justes quantités, accommoder les restes, éviter de jeter des produits encore consommables... Les entreprises et les collectivités doivent quant à elles



prendre leurs responsabilités : des pistes d'actions issues de retours d'expérience leur sont proposées afin qu'elles puissent agir au sein de leurs établissements. Bref, tout le monde est rappelé à l'ordre... parce que « ça déborde » !

[casuffitlegachis.fr](http://casuffitlegachis.fr)

## Se déplacer ou se dépasser ?

A partir de 2 ans

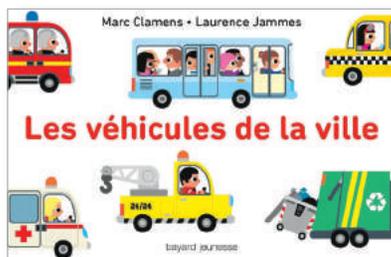


### Les véhicules de la ville

Ça semble tout simple, mais ça leur plaît trop. Non seulement, l'autobus, la dépanneuse, le camion de pompiers, le camion de poubelle... font partie de leur quotidien, mais en plus, dans ce livre, les

petits peuvent les admirer en volume. A chaque page qu'ils tournent, les engins prennent forme, et les yeux s'écarquillent. On lit le texte qui ressemble à une devinette. Ils trouvent très vite la réponse tout en jouant avec les rabats. Lu et approuvé !

**Marc Clamens, Laurence Jammes, Bayard jeunesse, 10,90 euros.**



A partir de 7 ans



### De plus en plus vite

L'idée est maligne. Pour réaliser un documentaire sur les transports, Justine de Lagausie les a classés en analysant leur record de vitesse, de 5 Km/H pour l'être humain à 252 792 Km/H pour la sonde spatiale Hélios 2 ! L'ensemble est étonnant. Qui croirait par exemple que les skis sont plus rapides qu'un sous-marin nucléaire ? Cet album tout en longueur est superbe, les illustrations sobres et les textes techniques et enrichissants.

**Illustr. Mikhail Mitmalka, De la Martinière jeunesse, 12,90 euros.**



Dès 5 ans



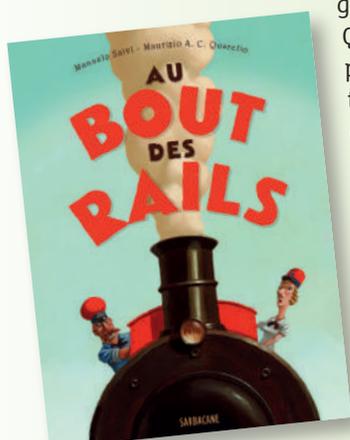
### Au bout des rails

Ce livre-là aurait pu échapper à la sélection. Car le train n'est ici qu'un prétexte pour s'évader. Mais n'est-ce pas sa vocation première ? Victor est conducteur d'une locomotive. Depuis toujours, accompagné de la fidèle Magda qui poinçonne les billets, il suit les rails devant lui. Jusqu'au jour où, pour la première fois, il est forcé de stopper son train d'urgence. En pleine campagne, les rails s'arrêtent... Qu'à cela ne tienne, il attrape un pot de peinture pour tracer les voies, mais il n'arrive pas à s'entendre avec sa fidèle contrôleuse qui décide elle de partir dans la direction opposée. Mais bientôt, Victor se retrouve à court de couleur. Il commence alors un périple incroyable au cours duquel il expérimente tous les moyens de transport possibles. Au bout du chemin, une surprise l'attend... Une histoire vraiment touchante. Les perspectives, sublimes, qui font penser à Hopper, sont sans doute une

des explications.

**Manuela Salvi, Maurizio A. C. Quarello,**

**Sarbacane, 9,50 euros.**



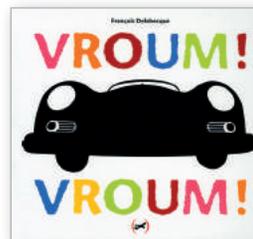
Imagiers



### Vroum ! Vroum !

Les imagiers du photographe François Delebecque sont tous conçus sur le même principe : on découvre une silhouette noire, on essaie de deviner ce qu'elle représente, on soulève le volet, et on découvre l'objet photographié, en couleur. Ici, il a donc recensé toutes sortes de véhicules qu'ils flottent, volent ou roulent. Vélos, skateboard, rollers, motos, voitures d'époque et contemporaines, camions, tracteurs, bateaux, montgolfières, planeurs, avions, hélicoptères, fusées... n'ont pas échappé à son objectif.

**Ed. Les Grandes Personnes, 14,50 euros.**



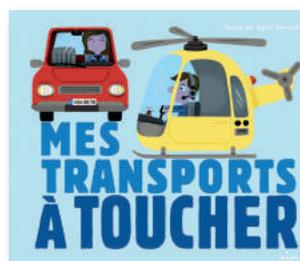
Dès 3 ans



### Mes transports à toucher

Parfois, feuilleter avec eux des albums sur un seul et même thème, c'est barbant. Avec ce

livre à toucher, c'est plaisant, car les illustrations fourmillent de détails. La course de F1, le sauvetage en montagne par l'hélicoptère, la réparation de la moto... sont parfaitement mis en



scène, et le vocabulaire très riche. Alors, même si la formule est adaptée aux petits, les plus grands y trouveront aussi leur compte.

**Illustr. par Sylvie Bessard. Ed. Milan jeunesse, 13,90 euros.**

Petit livre cartonné



### Circulez !

Zut, un bouchon ! Mais pourquoi on n'avance pas ? Pourquoi ça bloque ? C'est à cause du camion-poubelle ? De l'ambulance ? On va finir par être en retard... Aïe, aïe, aïe... que c'est énervant d'être dans un embouteillage. Surtout quand on ne sait pas ce

qui se passe. Le trait énergique et coloré de Jan Bajtlík et la fin inattendue et drôlissime enchanteront les plus petits d'entre nous.



**Ed. La Joie de Lire, 12,90 euros.**

## L'actualité en BD pour les moins de 20 ans



### Topo, une revue pour ados curieux

Depuis 2008 et le lancement de la *Revue XXI*, de nouveaux titres de mooks (contraction de magazine et de book) ont fait leur apparition dans les librairies. Parmi eux, *la Revue Dessinée* lancée par Franck Bourgeron en septembre 2013 a fait le pari du "tout bande dessinée", avec 228 pages d'informations décryptées en dessin tous les trimestres. Trois ans plus tard, les fondateurs ont décidé d'adapter ce concept à un public plus jeune, en créant *Topo*, spécialement conçue pour les moins de 20 ans. Tous les deux mois, les adolescents pourront ainsi découvrir 144 pages de reportages, témoignages, chroniques et récits pour comprendre les grands enjeux du monde contemporain. Objectifs affichés : aiguiser leur sens critique et leur apprendre à lire une image. Un engagement à saluer ! Le seul hic : le prix de l'abonnement un peu élevé pour les jeunes dont le budget est toujours plus serré.



**Prix unitaire : 12,50 euros. Abonnement 1 an, 6 numéros : 75 euros.**  
[www.toporevue.fr](http://www.toporevue.fr)

Du 30 novembre au 5 décembre 2016



### Sens dessus dessous

On ne présente plus le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, grand rendez-vous d'automne qui fait la part belle aux livres pour enfants. Cette année, pour la 32<sup>e</sup> édition, c'est la formule « Sens dessus dessous » qui donnera le ton des animations et mettra en lumière les nouvelles formes créatives des albums. Livres atypiques, pop-up, livre-objet, accessoires de lecture (lunettes 3D, rhodoïd...) seront donc les stars de la grande exposition. Un thème qui permettra également d'aborder les chamboulements de l'enfance et les bouleversements du monde tels qu'ils sont perçus dans les livres pour la jeunesse.

[slpj.fr](http://slpj.fr)



Grand Palais



### Cours d'histoire de l'art pour tous

Depuis la rentrée, les conférenciers de la Réunion des musées nationaux – Grand Palais proposent des cours d'histoire de l'art pour tous à Paris. 1 600 personnes se sont déjà inscrites pour découvrir les grands courants de l'histoire de l'art, expérimenter un voyage en famille au pays de l'art, ou apprendre à décrypter les images... Selon vos envies, vous pouvez suivre un cycle de cours ou n'assister qu'à une séance. Abordées comme un récit de voyage, les séances en famille sont conçues pour les enfants à partir de 8 ans. Les thématiques choisies pour 2016-2017 vont sans doute faire des heureux : au programme, les magiciens des pharaons, les chevaliers, la Chine et la cité interdite...



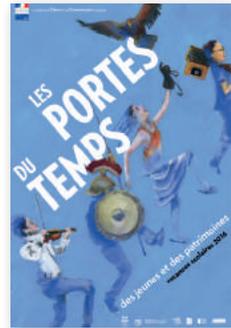
**Inscription en ligne : [www.grandpalais.fr/fr/cours-dhistoires-dart](http://www.grandpalais.fr/fr/cours-dhistoires-dart)**

## Des jeunes et des patrimoines



### Les Portes du temps

Dispositif de démocratisation culturelle et de lutte contre les fractures sociales, l'opération « les Portes du temps » menée par le ministère de la Culture connaît en 2016 sa 12<sup>e</sup> édition. A travers des pratiques artistiques dans les domaines du spectacle vivant, des arts plastiques, des arts numériques et du multimédia, plus de 35 000 enfants et adolescents font connaissance avec des sites patrimoniaux majeurs. Si beaucoup d'activités ont déjà eu lieu cet été, le programme se poursuit pendant les vacances d'automne. Renseignez-vous auprès des centres de loisirs, centres sociaux ou MJC de votre secteur pour qui la plupart des projets sont réservés. Néanmoins, certains sites ouvrent tout ou partie de leur programmation aux individuels, sur inscription.



<http://lesportesdutemps.culturecommunication.gouv.fr/>

## A l'affiche le 26 octobre



### Tamara

Quel adolescent, à l'entrée au lycée, n'est pas obsédé par son corps, son look, le regard des autres ? Tamara, 15 ans, ne fait pas exception. Mal dans sa peau, elle n'aborde pas son entrée en seconde avec beaucoup d'enthousiasme. Pour se bâtir une réputation, elle fait alors le pari avec sa meilleure amie de sortir avec le premier garçon qui passera la porte de la classe. Et qui surgit ? Diego, le plus beau mec du lycée ! Si l'affiche a déjà fait polémique sur Internet – les fans de la BD



éponyme signée Zidou et Darasse ont pointé du doigt une actrice pas assez ronde –, le débat s'estompe dès lors que l'on a regardé le film. Car finalement, ce n'est pas tant le poids de Tamara qui importe mais plutôt le grand retentissement de la « crise » d'adolescence au sein du noyau familial. Sylvie Testud, qui incarne la mère de Tamara, démontre avec un jeu parfait combien il est difficile pour les parents de « gérer » les chamboulements que vivent leurs enfants à l'heure du passage à l'âge adulte. Bilan : un film frais, drôle et réussi qui plonge chacun d'entre nous au cœur de ces années où tout est vécu avec ses tripes.

A.D.

© Arnaud Borrel

À savoir

À voir

À cliquer

À lire

À lire

# Façonner le métal en 3D

*Son savoir-faire ancestral s'est adapté aux technologies les plus pointues.  
Le chaudronnier, un personnage clé de l'industrie contemporaine.*

**S**i l'on vous dit travail de mise en forme du métal, vous ne pensez pas forcément à ces gigantesques cuves de sites pétro-chimiques, aux ailes des avions ou aux wagons de chemin de fer. On est loin de l'image du fabricant de chaudrons – même si le chaudronnier d'art crée toujours des objets d'exception en utilisant des techniques similaires au chaudronnier employé dans l'industrie –. « Le métier de chaudronnier est vaste. Son travail consiste à mettre en forme le métal. Prenez par exemple une hotte aspirante. Vous donnez un plan au chaudronnier, à lui ensuite, à partir d'une tôle plate, de créer un cône, puis de savoir où il faut découper précisément pour faire passer un câble... », explique Cyril Quesneville, dont le quotidien ne rime pourtant pas avec hotte de cheminée. Lui, son domaine, c'est le réseau de transport de fluides au sein de l'entreprise SPAC à Saint-Médard-d'Eyrans en Gironde. Il est spécialisé dans les tuyaux, d'énormes tuyaux qui transportent le gaz sur des centaines de kilomètres.

« Actuellement, nous travaillons sur deux projets de tuyauterie et deux grosses stations de gaz. Cela comprend non seulement les réseaux, mais aussi toutes les passerelles qui permettent d'accéder aux vannes ». Six mois de préfabrication en atelier et un an de montage. Pour la première phase en atelier, l'esprit d'équipe



*Parfois, lors d'interventions sur les chantiers, le chaudronnier intervient dans des conditions extrêmes.*

est primordial. « Chacun dépend du travail de son collègue. La soudure conviendra si, en amont, pointage et réglage ont été bien réalisés. » Travailler avec précision sera donc décisif pour la réussite de l'ouvrage.

### Des déplacements fréquents

Les interventions in situ constituent un autre champ d'action du chaudronnier. Pour des installations mais aussi des opérations de réparation : « Et parfois, les conditions sont extrêmes, décrit Cyril. Imaginez une artère de gaz d'1,20 mètre de diamètre sur laquelle un défaut est repéré et dont il faut changer un morceau. Nous devons couper à froid, mettre en place des mousses qui vont obturer les deux parties – car même si le réseau est coupé, le risque qu'il reste du gaz existe –, puis souder ! Tout ceci en hauteur, ou sur un échafaudage, voire dans un espace enterré dans lequel nous devons nous contorsionner... » A toutes ces contraintes, s'ajoute encore le caractère d'urgence que

l'opération peut avoir, et des délais très précis à respecter.

Longtemps réservée aux hommes, la profession peine encore à se féminiser. « Même si cette année, c'est une jeune femme en terminale de baccalauréat professionnel qui est lauréate », précise Philippe Joanlance, administrateur du Syndicat national de la chaudronnerie, tuyauterie et maintenance industrielle (SNCT) évoquant le résultat de Pauline Noël, 1<sup>er</sup> prix du concours général des métiers dans la catégorie « Technicien en chaudronnerie industrielle ». Côté perspectives, le métier ne devrait pas connaître la crise. « Demain, si vous choisissez ce secteur, vous travaillerez tout le temps ! », assure Cyril rentré en 2001 en intérim dans son entreprise, avec un BTS en poche. Aujourd'hui, il y est responsable de production de l'atelier tuyauterie, métallerie et serrurerie.

### En savoir plus

Pour connaître les différentes formations proposées (du CAP aux BTS et DUT), le SNCT a mis en ligne un site dédié aux métiers du secteur de la chaudronnerie-tuyauterie : [www.metiers-avenir.com](http://www.metiers-avenir.com).

**Valérie Dechaut-Geneste**

Qui consulter en cas de souci ?

## Y voir plus clair parmi les « psys »

*Pédopsychiatre, psychiatre, psychologue, psychothérapeute, psychanalyste...  
quelles sont les différences et à qui peut-on demander de l'aide pour son enfant ?*

Un enfant qui refuse d'aller à l'école, perd l'appétit, se montre violent dans la cour de récré... Un adolescent qui se scarifie, devient anorexique, fugue, se désocialise... Ces symptômes inquiètent et désarçonnent nombre de parents, en quête de solutions.

Une des premières portes à pousser peut être celle des centres médico-psychopédagogiques (CMPP ou CMPEA pour ados) ou des pôles « adolescents » rattachés à un groupe hospitalier, structures publiques et gratuites. « Ils proposent un bilan très complet et une prise en charge sur du long terme, mais auprès de jeunes présentant des difficultés importantes et à plusieurs niveaux. Ceux-ci sont aidés par toute une équipe de psychiatres, orthophonistes, psychomotriciens... qui s'appuie sur la parole, mais aussi le psychodrame, les ateliers de groupe, le dessin... », explique Delphine Bos, psychologue clinicienne au centre Abadie de Bordeaux.

Cependant, les délais d'attente sont souvent très longs (parfois de 6 mois à un an). « Ces structures peuvent être en tout cas un premier recours pour se faire orienter suivant le problème de l'enfant vers le spécialiste adéquat ». Et notamment chez les libéraux.

Dans ce secteur, seules les consultations chez les psychiatres et pédopsychiatres sont remboursées par la Sécurité sociale, en accès direct pour les 16-25 ans, sur prescription médicale du généraliste pour les moins de 16 ans. Tous deux ont une formation de médecin, avec une spécialisation (d'un an pour le psychiatre et de deux ans pour le pédopsychiatre) sur les problématiques enfants-ados. Ils travaillent le plus souvent à partir d'entre-

tiens individuels. « Il est intéressant de les consulter notamment si les parents ont du mal à identifier la part médicale ou psychologique d'un problème, par exemple pour un enfant de 8 ans qui fait pipi au lit, un adolescent qui fait des malaises... ». Ils sont aussi les seuls habilités à prescrire des médicaments, « ce qui est rare, les prescriptions de médicaments de mineurs étant très restreintes et cadrées ». Seul hic, les délais de rendez-vous sont également longs.

### Ecouter, soutenir, accompagner

Les parents peuvent dès lors se tourner vers les psychologues ou les psychanalystes, plus disponibles, qui appliquent des honoraires libres et variables, mais non remboursés (seules quelques mutuelles remboursent des séances). Le psychologue mène notamment des tests de la personnalité et des bilans psychologiques sur l'efficacité intellectuelle. Il peut également, s'il ne s'agit pas d'une problème d'anxiété grave, mener une prise en charge sur le long terme sous sa casquette de psychothérapeute<sup>1</sup>.

Consulter un psychanalyste sous-entend une thérapie sur le long terme et un engagement régulier. « C'est adapté, par exemple, aux enfants ressentant une anxiété au quotidien, assez diffuse. Le psychanalyste aide à mieux comprendre l'origine de ce sentiment, comment fonctionne la personnalité du jeune... », précise



**Seules les consultations chez les psychiatres et pédopsychiatres sont remboursées par la Sécurité sociale.**

la psychologue du centre Abadie. Le point commun de tous ces spécialistes est de toute façon d'écouter, de soutenir et d'accompagner, chacun employant ses propres outils ».

Tous, de même, travaillent en lien avec les parents et la famille. « Sur des problèmes d'enfants et d'adolescents, il paraît difficile de faire autrement. Dans un deuxième temps, chaque spécialiste choisira comment et à quelle fréquence », ajoute Delphine Bos qui incite « quand il y a une inquiétude, à aller consulter rapidement, surtout si le jeune est en demande, au lieu de laisser le problème s'aggraver. Là, enfants comme parents auront une première réponse et, déjà, le fait d'être rassurés peut changer beaucoup de choses ».

**Marianne Peyri**

(1) Depuis 2012, seuls les psychologues, psychiatres et médecins généralistes ayant eu une formation complémentaire en psychopathologie, peuvent se prévaloir de ce titre de psychothérapeute. Résultat, il existe désormais des « psycho-praticiens », titre qui n'offre aucune garantie quant à leur formation.

Mon enfant s'isole

# Besoin de solitude ou **vrai malaise** ?

*Il se plaint de ne pas avoir d'amis à l'école et ne s'intègre pas en classe, il reste enfermé dans sa chambre à jouer à des jeux vidéo et consulter Internet, il est devenu apathique et mutique... L'isolement peut prendre différentes formes suivant les âges. Dans quelle mesure faut-il s'alerter ?*

« **L'**isolement fait partie de ces problèmes silencieux qui doivent alerter autant que des problèmes bruyants, souligne d'emblée Fabienne Roos-Weil, psychiatre de secteur infanto-juvénile à Paris. Comparés aux enfants rebelles, opposants ou agités, les enfants isolés, qui ne dérangent pas l'environnement, passent plus inaperçus. Or, l'isolement peut être signe d'une souffrance psychique et d'un malaise important, voire parfois le signe d'une pathologie d'anxiété majeure ». Pour les parents, difficile cependant de faire la part des choses entre la volonté du jeune de s'isoler par besoin de calme ou de se retrouver, le « rêveur », et l'isolement qui est, lui, subi, source de souffrances, d'inhibition dans son évolution et ses échanges ou d'un cercle vicieux vers une désocialisation. D'autant que les causes, selon les âges, en sont multiples.



Les causes du repli sur soi varient beaucoup en fonction des âges.

## S'alarmer quand la situation dure

Chez les enfants, une séparation avec les parents mal vécue à l'entrée en maternelle, des difficultés langagières ou le sentiment à l'école primaire de ne pas réussir aussi bien que ses copains, peuvent être autant de ressentis qui conduisent l'enfant à se replier sur soi, à se mettre en marge de ses camarades ou à subir leur rejet. « Certains enfants ont aussi des conduites dites réactionnelles face à des difficultés extérieures : la maladie d'un proche, le changement de cadre de vie ou le vécu d'une situation conflictuelle qui dure entre les parents séparés ou non d'ailleurs..., ce dernier point étant un motif assez récurrent de consultation », constate Fabienne Ross-Weil.

Sans forcément dramatiser, d'autant plus quand il s'agit d'une manifestation passagère, les parents peuvent essayer d'observer quand et comment l'enfant s'isole, et repérer, pour en évaluer l'ampleur, d'autres signes révélateurs d'un vrai problème : difficultés scolaires, troubles du sommeil, cauchemars, manque d'appétit, susceptibilité, tristesse, anxiété... Autre attitude qui peut mettre la puce à l'oreille : une rupture de comportement chez un enfant jusqu'alors épanoui et qui soudain se renferme. Pour Fabienne Ross-Weil, « il faut être en alerte si ces manifestations s'installent dans la durée et également si l'enfant refuse ou ne peut expliquer pourquoi il s'isole ».

## Le risque d'une désocialisation

Chez les adolescents, rien de plus normal en période de transformation de leur corps

et de volonté d'émancipation de leurs parents, de rechercher l'isolement et une forme de distanciation. Cependant, si cette période s'éternise et que cet isolement déteint aussi sur ses relations amicales ou ses activités sociales et scolaires, il peut dénoter un véritable malaise. Un complexe trop difficile à dépasser, la prise de drogues, des pressions subies au collège et au lycée par du harcèlement ou du racket... quelle qu'en soit la cause, le repli sur soi témoigne chez eux d'un éventuel mouvement dépressif, voire de régression par un besoin de protection ou d'éviter des situations anxiogènes. Pour la pédopsychiatre, les signes notamment de phobie scolaire et un absentéisme fort, peuvent être très révélateurs d'un isolement souffrant chez l'adolescent. « Certains, assez nombreux en consultation, vivent beaucoup aussi à travers les jeux vidéo ou les échanges internet, ne trouvant de possibilités de contacts et de compenser des difficultés relationnelles que par ces biais-là. Cela devient problématique s'ils se coupent du monde réel, semblent à un point d'arrêt et ne font pas de projection sur l'avenir ». Isolés et vulnérables, ces jeunes peuvent être aussi tentés de céder à l'appel de dérives sectaires ou radicales apportant une réponse globale, d'action et d'idéal, à leurs questions d'adolescents. « Dans toutes situations, conseille Fabienne Ross-Weil, les parents doivent essayer d'entrer en relation avec l'adolescent en témoignant de leur tentative de compréhension ».

Marianne Peyri

Quelques pistes pour que le déclic se produise

# Leur donner envie de lire comme l'on sème des graines

*Dans Les dix droits du lecteur, un hymne à la lecture signé Daniel Pennac, il y a le droit de ne pas finir un livre, de lire n'importe quoi ou encore le droit de lire n'importe où. Lire, c'est la liberté, et ce n'est pas toujours facile de transmettre ces choses essentielles à ses enfants...*

« On peut baigner dans la lecture et avoir un enfant qui ne lit pas », déclare d'emblée Sophie Marotte de l'association Lire et Délire. Le contraire – des parents qui n'aiment pas lire et un enfant qui passe son temps dans les bouquins – est tout aussi probable. Il n'y a pas de formule magique et il y a autant d'enfants que de lecteurs, comme chez les adultes d'ailleurs. Le goût de la lecture ne s'impose pas mais il s'éveille, se partage, se nourrit et s'entretient.

### Désacraliser le livre

« Avant d'être une histoire, le livre est un objet qui doit devenir familier », assure Sophie Marotte. En plastique, en mousse, en tissu, en carton, les bébés peuvent les

manipuler dans tous les sens, voire les dévorer au sens propre du terme. « Les tout-petits adorent marcher avec un livre dans les mains. Ce n'est pas grave s'ils le tiennent à l'envers. »

Mais se libérer de l'idée, ancrée dans notre culture, qu'un livre est sacré et réservé à une élite, ne va pas de soi. Pourtant, « un livre doit vivre et s'user », insiste Sophie Marotte qui en fait l'expérience dans l'espace lecture qu'elle anime.

Et l'histoire alors ? « Pour accrocher les tout-petits, je leur propose une lecture animée avec un objet, explique Florence Drouet, bibliothécaire. Pour *Le bateau de Monsieur Glouglou*, j'ai construit un bateau. Ensuite, je fais le lien entre le bateau et le livre. » Pas de panique. Les parents n'ont pas besoin d'un diplôme d'architecte naval pour lire des histoires.

Un jouet peut faire l'affaire. « Ce qui est important, c'est de privilégier le triangle – enfant, livre, adulte – et de créer des habitudes de lecture dès le plus jeune âge », continue la bibliothécaire.

La non-maîtrise de la langue n'est pas un obstacle non plus. « Les albums sans texte et les livres-comptines permettent de raconter des histoires sans avoir besoin de lire », remarque Florence Drouet.

### La clef, c'est la lecture à voix haute

Lui raconter des histoires à voix haute est une évidence... tant qu'il ne sait pas lire tout seul. Mais « on a tort de le laisser se débrouiller seul à partir du moment où il sait lire », remarque Anne Loyer, auteure jeunesse<sup>1</sup>. D'autant que lire avec la ponctuation est un apprentissage qui nécessite une pratique orale. Passer à côté, c'est prendre le risque de lire tout droit et un texte sans rythme, quel ennui ! C'est le moment d'inverser le rôle. À l'enfant de lire à l'adulte. Pour lui, c'est valorisant, pour l'adulte, ça perdure le rituel de la lecture du soir, qui ne va pas durer éternellement. Et après ? « Savoir lire et aimer lire sont deux choses différentes », analyse l'auteure.

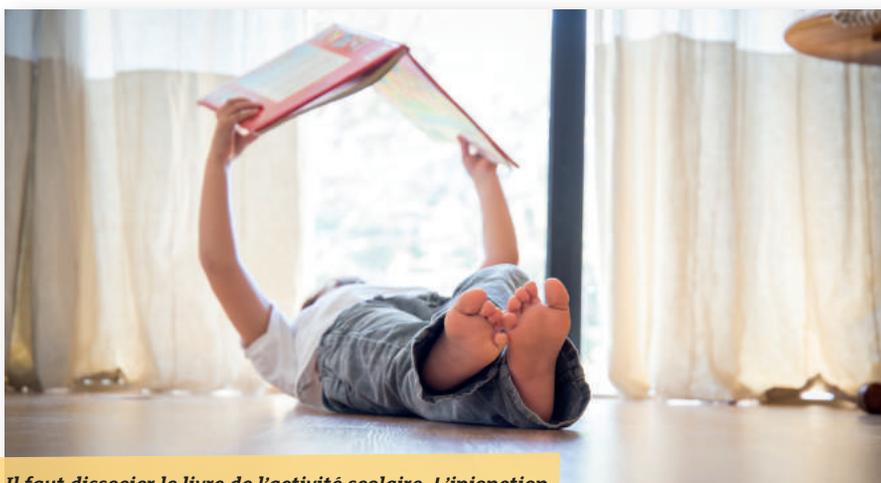
La lecture est une activité solitaire qui intimide. Ils ont beau savoir déchiffrer le texte sans l'aide d'un adulte, certains enfants aiment toujours entendre des histoires. « J'ai commencé à lire à voix haute *Harry Potter* à mon aîné quand il avait 8 ans »,

### Des chemins détournés pour découvrir les grands écrivains



« Tant que la lecture des auteurs classiques sera morcelée, le plaisir sera occulté, assure Sophie Marotte. L'enfant n'est plus dans l'histoire. Mais on peut rencontrer les grands écrivains en dehors de l'école et en s'amusant. » L'animatrice de la bibliothèque alternative à Rennes propose aux ados une Petite fabrique poétique. Le principe ? Choisir une citation de Victor Hugo ou Charles Baudelaire et transférer le texte et la photo de l'auteur sur un morceau de tissu qui deviendra un sac. « Ils ne vont sans doute pas se précipiter ensuite sur *Les Misérables*, admet l'animatrice. Mais c'est une première rencontre. »

<http://espacelecturecarrefour18.wordpress.com>



**Il faut dissocier le livre de l'activité scolaire. L'injonction des professeurs et des parents, ça ne marche pas !**

explique Marianne Le Duy. Aujourd'hui, ses garçons ont 13 ans et 9 ans. « Je viens de commencer avec eux la série *Jonah*. Ça s'est fait naturellement. C'est un rendez-vous que l'on apprécie tous les trois. »

La lecture à voix haute peut aussi ouvrir l'appétit. « Je me suis retrouvée seule face à une classe de 5<sup>e</sup>, se souvient Anne Loyer. Je me suis mise à lire à voix haute un de mes livres. Le silence s'est installé et ils ont écouté. J'ignore si tous ont continué la lecture chez eux mais quelque chose s'est amorcé. »

### Le plaisir se conjugue avec liberté

Il est facile de transmettre un plaisir que l'on éprouve soi-même. Dans le cas contraire, ça sonne faux. Mieux vaut alors déléguer la mission de donner le goût de la lecture à une tierce personne. À condition que cette mission ne soit pas accompagnée d'une obligation de résultat. « Souvent, j'entends des adultes interdire aux enfants d'aller regarder les albums sous prétexte qu'ils sont trop grands, déplore Florence Drouet. C'est dommage de les priver. »

Les bibliothèques sont des lieux vivants où l'enfant peut varier les plaisirs à sa guise. Un livre le dérange ? Il le fait savoir. Un autre lui fait peur ? Il en redemande. Il préfère une histoire à l'eau de rose ? Après tout, c'est reposant. Les adultes en font bien autant.

Au collège, ça se corse, la lecture étant, pour certains parents, synonyme de réussite scolaire. « Il faut dissocier le livre de l'activité scolaire, analyse Sylvie Gracia, éditrice aux éditions du Rouergue.

L'injonction des professeurs et des parents, ça ne marche pas. »

Quant à la lecture, elle ne se limite pas à celle de romans. D'autres voies sont possibles. « Souvent des parents me demandent des romans pour leur enfant, en regrettant qu'il ne lise que des BD, constate Florence Drouet. À chaque fois, je leur rappelle que lire des BD ou des documentaires, c'est aussi lire et ça développe tout autant le goût de la lecture. » Pour conseiller au plus juste, « je préfère parler directement avec l'enfant » qui pourra sans contrainte exprimer ses centres d'intérêt.

### Aventure, suspense et humour entre autres

L'aide des bibliothécaires, libraires ou médiateurs est précieuse pour trouver le livre susceptible de lui plaire parmi toutes les parutions. BD, documentaires, romans courts, illustrés ou non, graphiques, biographies romancées, séries... La liste est longue.

Plusieurs éditeurs jeunesse proposent des collections qui ciblent les 8-12 ans, l'âge où ils deviennent des lecteurs autonomes. Comme la collection Pépix chez Sarbacane. « Nous privilégions la narration avec de l'aventure, des rebondissements, de l'humour, détaille Tibo Bérard, éditeur à Sarbacane. Et des personnages hauts en couleur. » La collection ne lésine pas sur le nombre de pages. « Pour les rendre gourmands, il faut leur donner à manger sans les effrayer, assure l'éditeur. D'où un travail de mise en page, avec des illustrations et des bonus. »

D'autres éditeurs vont publier des textes courts et exigeants par des auteurs « qui

possèdent un imaginaire et une sensibilité qui parlent aux enfants », précise Sylvie Gracia. La collection Boomerang (Le Rouergue) propose deux histoires recto-verso qui se font écho. « Les auteurs de cette collection adorent ce jeu d'écriture. » Quant aux enfants qui n'ouvrent jamais un livre ou qui arrêtent de lire, « ce n'est jamais définitif. Chacun son rythme », rassure Sophie Marotte. Le goût de la lecture peut (re) venir à n'importe quel âge. L'important, c'est de favoriser les rencontres et de rebondir sur leurs intérêts. Les adultes proposent, les enfants disposent.

**Anne-Flore Hervé**

*(1) Anne Loyer est l'auteure de la série Hisse et Ho pour les 8-12 ans chez Bulles de Savon. L'histoire de jumeaux, partis un an sur les flots avec leurs parents, qui élucident à chaque escale des mystères. Bretagne, Portugal, Andalousie... C'est drôle, vivant et plein de rebondissements.*

### La FCPE, partenaire des Incorruptibles

Parce qu'elle souhaite favoriser les moments de lecture en famille, la FCPE est partenaire de longue date du Prix des Incorruptibles, 1<sup>er</sup> prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs eux-mêmes, de la maternelle au lycée. Pour participer à la 28<sup>e</sup> édition, le principe est simple : on s'abonne pour recevoir les albums et romans sélectionnés, on lit et on vote ! En 2016, 415 216 enfants ont joué le jeu !

[www.lesincos.com](http://www.lesincos.com)



# éducation en bref

**60 000** C'est le nombre de postes promis par François Hollande lors de sa campagne il y a quatre ans. Le compte devrait être bon à la fin de son mandat. 47 158 postes ont été créés depuis 2012, et le ministère de l'Éducation nationale a annoncé qu'il prévoyait la création de 12 842 postes, inscrits dans le projet de loi de finances 2017.

## Une rentrée sous haute surveillance

### **?** Des consignes strictes de sécurité

La ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem, a présenté le 24 août les mesures et consignes de sécurité pour les établissements scolaires aux côtés du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. Pour la plupart, ces préconisations figuraient déjà dans une instruction du 29 juillet, reprenant elle-même les quatre circulaires émises sur ce thème depuis les attentats de novembre.

L'annonce d'un exercice "attentat intrusion" a provoqué un emballement médiatique et de fait, suscité l'inquiétude des parents. La FCPE s'est alors attachée à rappeler que les représentants de parents, usagers des établissements, devaient être associés à la mise en œuvre sur le terrain car ils peuvent apporter une expertise précieuse.

[education.gouv.fr/cid105636/secureite-des-ecoles-colleges-et-lycees.html](http://education.gouv.fr/cid105636/secureite-des-ecoles-colleges-et-lycees.html)

## Nouvelle campagne du CNCB

### **?** Torture ? Non, bizutage !

Le poids des mots, le choc des photos. En cette rentrée 2016, le Comité national contre le bizutage (CNCB) a fait sien ce slogan d'un célèbre magazine en éditant un nouveau flyer. Celui-ci met en exergue une modification juridique apportée au début de l'année 2016. Alors que l'article 225-16-1 du code pénal parle de délit de bizutage lorsque des « actes humiliants ou dégradants » sont commis dans les milieux scolaires ou socio-éducatifs, y a été ajouté le fait d'amener à une consommation « excessive » d'alcool. Risque encouru : six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende.

[contrebizutage.fr](http://contrebizutage.fr)



## Harcèlement scolaire

### **?** Création de vidéos de prévention pour les parents

Le harcèlement scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une ou plusieurs victimes, elles-mêmes élèves. Chaque acteur du harcèlement – victime, harceleur, témoin –

est exposé à de multiples conséquences à court, moyen ou long terme. Face à ce phénomène, les parents sont-ils suffisamment informés et accompagnés ? De nombreuses situations dramatiques pourraient être évitées avec davantage de prévention. C'est pourquoi la FCPE, la MAE et Tralalere, producteur de ressources numériques éducatives, ont décidé de s'associer pour réaliser et diffuser début 2017 cinq vidéos de sensibilisation. D'une minute chacune, elles s'adresseront aux parents pour les aider à détecter, comprendre et prévenir les situations de harcèlement.



## Projet de loi Égalité et Citoyenneté

### **?** Des aliments bio à la cantine

Alors qu'une majorité de sénateurs refuse obstinément de voter l'introduction d'un seuil de 20 % d'aliments bio et locaux dans la restauration collective d'ici 2020, la FCPE, la FNAB et Agir pour l'Environnement se sont mobilisés pour rappeler leur volonté de garantir un égal accès des enfants à une alimentation saine et de qualité aux sénateurs. En 48 heures, plus de 55 000 citoyens ont interpellé via une pétition le président du Sénat lui demandant de rétablir les amendements censurés par cette commission sénatoriale.



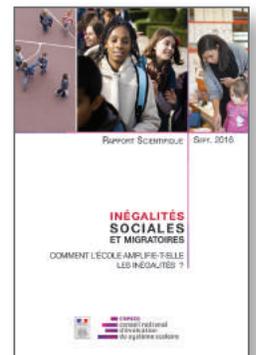
[agirpourenvironnement.org](http://agirpourenvironnement.org)

## Le rapport accablant du Cnesco

### **?** Comment l'école aggrave les inégalités

Et si l'école était la principale responsable des inégalités sociales ? Tel est le réquisitoire sévère que dresse le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) dans sa dernière étude intitulée « Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? », et publiée le 27 septembre. Ce rapport, qui se fonde sur 22 contributions commandées à près de 40 chercheurs français et étrangers, met en cause trente ans de politiques éducatives qui, au lieu de résorber les inégalités de naissance, n'ont fait que les exacerber. Face à ce constat accablant, le Cnesco préconise entre autres une confiance accrue aux acteurs de terrain et une « clarification de la vision de la justice à l'école ».

[cnesco.fr](http://cnesco.fr)



## Bataille pour la gratuité

### Les coûts cachés de l'école

*Début septembre, les chiffres du coût de la rentrée tombent. Mais c'est la scolarité dans son ensemble qui pèse sur le budget des familles. La FCPE s'inquiète du recul constaté en la matière année après année. Les collectivités doivent faire le choix de la gratuité.*

#### Fournitures scolaires

Les communes doivent financer le « matériel d'enseignement », mais le matériel d'études à usage individuel ainsi que les fournitures scolaires sont à la charge des familles.



**L'action de la FCPE :** Une liste de fournitures raisonnable élaborée avec l'équipe pédagogique un cartable allégé et des produits triables et recyclables. La FCPE met en place des bourses aux fournitures pour réduire les frais.

#### Manuels scolaires

99% des communes prennent en charge l'achat des manuels scolaires. Pour le collège, la compétence relève des départements.



**L'action de la FCPE :** Grâce à l'adhésion FCPE, possibilité d'acheter ou de louer les manuels à tarif réduit dans certains départements.

#### Transport scolaire

Géré par les conseils départementaux, cette compétence sera transférée aux conseils régionaux en septembre 2017.



**L'action de la FCPE :** Batailler avec les collectivités territoriales pour la gratuité des transports, et a minima, pour des tarifs dégressifs et un paiement échelonné.

#### Sorties scolaires

Pour les sorties obligatoires, les parents n'ont pas à être sollicités. Pour les sorties facultatives ou les voyages scolaires, une partie du financement peut être réclamée.



#### Restauration scolaire

La restauration scolaire n'est pas un service gratuit. Les prix varient d'une collectivité à l'autre.



**L'action de la FCPE :** Exiger des tarifs indexés sur le quotient familial.

#### Coopérative scolaire

Les ressources de la coopérative proviennent du produit des fêtes d'école, spectacles..., de dons, de subventions et de la cotisation de ses membres. La participation financière à la coopérative scolaire n'est pas obligatoire.



#### Activités périéducatives

Aucun texte n'oblige les mairies à organiser des « TAP » ou « NAP » après les cours. C'est pourquoi certaines communes n'ont pas pris l'engagement de la gratuité.

**L'action de la FCPE :** Négocier avec les collectivités pour que les activités ne représentent pas un coût supplémentaire pour les familles et a minima, demander la mise en place d'un quotient familial.

David Lory

## texte juridique

Décret du 28 juillet 2006 paru au Bulletin officiel du 31 août 2006

### Petit rappel des droits des parents d'élèves et de leurs représentants

Alors que de nouveaux représentants de parents d'élèves viennent d'être élus, il semble opportun de rappeler les droits de chacun dans les établissements scolaires, droits qui ont été fixés dans un décret publié en 2006 modifiant le code de l'éducation. En effet, de nombreux manquements sont régulièrement rapportés à la FCPE. Voici les principales facilités accordées aux associations de parents d'élèves :

- L'affichage des coordonnées des représentants de parents d'élèves en début d'année, notamment des associations représentées aux conseils académiques et départementaux de l'Education nationale, ou au Conseil supérieur de l'éducation (art. D111-6 et D111-7 du code de l'éducation) ;
- L'obtention par les représentants de la copie de la liste des parents d'élèves de l'école ou de l'établissement scolaire, avec mention de leurs coordonnées dès lors que ceux-ci ont donné leur accord exprès (art. D111-8) ;
- La mise à disposition d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage (art. D111-8) ;
- La possibilité de distribuer leurs documents dans de bonnes conditions et sans censure (art. D111-9) ;
- La possibilité pour les représentants des parents d'exercer pleinement leur rôle de médiateur (art. D111-11) ;
- Des horaires de réunion des instances compatibles avec les disponibilités des parents (art. D111-12) ;
- La mise à disposition des mêmes documents et des mêmes informations pour les représentants des parents d'élèves que pour les autres membres de l'instance concernée (art. D111-13) ;
- La mise à disposition d'un local de l'école ou de l'établissement scolaire pour l'organisation de réunions, pendant ou en dehors du temps scolaire (art. D111-14).

Une nouvelle instance : les conseils de la vie collégienne

## Pour plus de **démocratie** au collège !

*Mieux prendre en compte l'avis des élèves pour améliorer le climat scolaire et apprendre la citoyenneté. C'est la fonction du conseil de la vie collégienne (CVC), expérimenté dans toutes les académies. Il doit être généralisé en respectant la culture spécifique de chaque collège.*

« Les élèves se sentent davantage écoutés et reconnus, il ressort souvent un réel sentiment d'appartenance au collège », constate Agnès Bertrand, déléguée académique à la vie lycéenne pour l'académie d'Aix-Marseille. Les retours d'information qui lui parviennent des collèges montrent les effets positifs de l'expérimentation des conseils de la vie collégienne (CVC). Lancés dans la foulée du rapport « Pour un Acte 2 de la vie lycéenne : vers une nouvelle démocratie », ils doivent contribuer à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage de la démocratie. Depuis deux ans dans toutes les académies, des établissements testent cette nouvelle instance consultative composée de collégiens élus et de représentants de la communauté éducative. Le CVC se situe entre les délégués de classe et les élus du conseil d'administration. Ainsi plus d'une centaine de collèges, sur les 210 que compte l'académie d'Aix-Marseille, l'ont expérimenté. Selon les établissements, le conseil intervient pour impliquer les élèves dans l'aménagement de la cour, organiser des activités périscolaires, faire évoluer le règlement intérieur ou améliorer la restauration.

« L'objectif est de mieux prendre en compte les avis et les attentes des collégiens, de les rendre acteurs de la vie de leur établissement, leur permettre d'être force de propositions », explique Agnès Bertrand. La circulaire de rentrée 2016 du ministère de l'Education nationale stipule aussi que « l'appropriation » par les élèves des « principes » énoncés lors de l'ensei-

gnement moral et civique « doit trouver une expression concrète, notamment par la participation aux instances de la vie collégienne et lycéenne. »

### Favoriser une diversité dans la représentation

Les CVC doivent depuis cette année être généralisés à l'ensemble des collèges. Le projet de décret présenté le 30 juin 2016 a été très majoritairement soutenu par le Conseil supérieur de l'éducation. La FCPE souligne qu'il s'agit à présent de « faire vivre ces CVC pour améliorer la vie des collégiens ».

Le modèle de référence est le conseil de la vie lycéenne. Mais tenant compte des différences d'âge et tirant les leçons de l'expérience des CVL, les recommandations présentées au CSE font preuve d'une grande souplesse.

« Certains CVL sont de vraies instances de dialogue et d'autres sont des coquilles vides, observe Agnès Bertrand. Pourtant, les textes sont très clairs. Donc, pour les collèges, nous ne souhaitons pas créer un modèle standard, nous préférons que le CVC reflète la culture de l'établissement. La création va être obligatoire mais les modalités de fonctionnement vont être déterminées par le conseil d'administration. » Certes, il faut au

moins deux élèves délégués par niveau de classe, deux représentants des personnels dont un enseignant et un représentant des parents d'élèves. Mais le collège est autonome pour arrêter la composition ainsi que les modalités d'élection ou de désignation. « Le texte laisse même la possibilité du tirage au sort pour éviter l'écueil du délégué multi-casquettes, à la fois délégué au CA, au conseil de classe et au CVC. Le tirage au sort peut permettre à des élèves qui ont peur de ne pas être à la hauteur d'occuper ces postes et favoriser une diversité dans la représentation. » Les CVC s'inscrivent dans un ensemble visant à améliorer le climat scolaire. « Travailler avec les collégiens sur leur responsabilisation et leur implication peut permettre d'améliorer le climat scolaire, souligne la DAVL d'Aix-Marseille. Et nous savons qu'il y a corrélation entre sérénité du climat et réussite des élèves. »

**Christian Villain**



Les modalités de fonctionnement sont déterminées par le conseil d'administration de chaque établissement.

## → Pour ou contre les classes hétérogènes ?

Jean-Michel Zakhartchouk, enseignant formateur

### « Une position d'entraide qui profite à tous »

#### L'hétérogénéité est-elle une difficulté ou une chance pour une classe ?

La question, c'est ce que l'enseignant fait avec l'hétérogénéité. Certains professeurs ne voient que la différence de compétences entre élèves. Il y a des formes d'hétérogénéité auxquelles on ne pense pas suffisamment, par exemple les différentes approches dans les manières d'apprendre ou en terme de motivation : certains élèves sont davantage motivés par le défi, d'autres par le jeu, d'autres par des projets collectifs... Cela peut permettre à l'enseignant de faire de l'hétérogénéité une force mais à certaines conditions.

#### Lesquelles ?

Il doit diversifier au maximum les approches pédagogiques. Je n'aime pas la phrase « on

enseigne comme on est ». On enseigne aussi comme on n'est pas ! D'où l'intérêt du travail en équipe. Ensuite, l'enseignant doit personnaliser le travail, donner des travaux différents dans la classe. Il le fait d'ailleurs déjà, mais de manière un peu honteuse car on n'a pas cette habitude en France. Il faudrait le faire de manière consciente. Mieux vaut jouer cartes sur table et formuler le fait que l'objectif est que chaque élève progresse à son niveau.

#### L'hétérogénéité profite-t-elle à tous les élèves ?

Elle met les élèves dans une position d'entraide qui profite à tous. Expliquer à celui qui n'a pas compris est formateur sur le plan civique mais aussi sur le plan intellectuel. On apprend à communiquer

avec d'autres qui n'ont pas le même niveau langagier. Je pense d'ailleurs que l'entraide devrait être une compétence à évaluer. Dans la classe, il faut alterner des moments homogènes de travail, selon les compétences, et des moments hétérogènes, d'entraide. Cela nécessite de varier la pédagogie, les dispositifs de classe, les formes d'évaluation, mais c'est à encourager.



Ancien professeur de collège et formateur d'enseignants, Jean-Michel Zakhartchouk est rédacteur aux Cahiers pédagogiques et auteur d'Enseigner en classes hétérogènes (Esf). Son blog : <http://blog.educpros.fr/Jean-Michel-Zakhartchouk>

Alain Mingat, chercheur au CNRS

### « L'hétérogénéité ne doit pas être trop grande »



Alain Mingat est directeur de recherche honoraire au CNRS. Il est l'auteur avec Marie Duru-Bellat de La Gestion de l'hétérogénéité des publics d'élèves au collège (Cahiers de l'IREDU).

#### A quels élèves les classes hétérogènes sont-elles le plus profitables ?

Avant de se poser cette question, il y en a une autre, fondamentale, à laquelle réfléchir : pourquoi a-t-on des classes hétérogènes au collège ? Si le contenu des programmes de primaire était raisonnablement acquis, il n'y aurait pas ces problèmes au second degré. Au collège, on cherche donc une solution pour s'accommoder des problèmes créés en amont.

C'est un préalable à ne pas oublier. Autre remarque, l'hétérogénéité peut être faible, moyenne ou forte. Et cela change tout. On sait que, quand l'hétérogénéité n'est pas trop importante, elle est plutôt favorable globalement, en ce sens qu'elle profite aux élèves ayant des difficultés sans pénaliser les meilleurs. L'hétérogénéité, les bons élèves y sont plus ou moins insensibles,

comme ils le sont à une méthode pédagogique ou à un enseignant peu efficaces. Les élèves en difficulté, eux, y sont en revanche sensibles. Ils sont tirés par les autres sans que cela nuise à ces derniers. Mais il y a un bémol : le degré d'hétérogénéité aujourd'hui est différent de celui de l'époque des débuts du collège unique.

#### Qu'est-ce que cela implique ?

Dans la grande majorité des collèges, l'hétérogénéité reste faible ou moyenne. Mais il y a un risque de ne plus arriver à bien gérer l'hétérogénéité quand celle-ci est trop grande. Les approches pédagogiques deviennent moins opérantes.

#### Une classe homogène avec un nombre réduit d'élèves et un enseignement ciblé sur leurs besoins peut-elle être bénéfique ?

En général, les résultats sont très négatifs. Quand on constitue un groupe d'enfants faibles pour leur bien, c'est-à-dire en leur offrant des services éducatifs qu'on souhaite adaptés, on aggrave souvent la

situation. On génère des difficultés associées à l'estime de soi des élèves et au regard que l'institution porte sur eux. On a mesuré que ces aspects négatifs faisaient perdre le bénéfice des effets pédagogiques associés aux dispositions mises en œuvre.

#### Dans une classe hétérogène, les élèves en difficulté ne risquent-ils pas de se sentir exclus ?

Le modèle le plus fréquent, c'est que l'enseignant se cale sur les élèves médians, pour éviter de pénaliser les meilleurs et les plus lents. Ce n'est pas une bonne idée. Il doit être exigeant avec tout le monde. Mais, pour cela, il faudrait donner davantage d'autonomie à l'enseignant et considérer que le vrai objectif n'est pas de coller aux programmes mais de faire progresser ses élèves le plus possible, chacun à son niveau. C'est ce qui est fait dans les pays nordiques. En France, nous avons une conception normative très rigide par rapport à la situation concrète des élèves d'aujourd'hui.

Propos recueillis par Bruno Quattrone

Un lieu réservé aux parents dans chaque établissement

# Espaces parents à l'école : à vous d'agir !

*La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école prévoit la création, dans tous les établissements, d'un espace à l'usage des parents. Une disposition encore méconnue mais qui peut réellement faire vivre la coéducation. Exemple à Rennes.*

**P**our faire entrer les parents dans l'école, les parents eux-mêmes peuvent agir ! C'est en substance le message de Brigitte Compain, secrétaire générale adjointe de la FCPE, à l'origine de la création d'un espace parents dans une école primaire de REP, à Rennes. « Les parents n'avaient aucun lieu pour se retrouver. J'ai interpellé le maire de la ville (les bâtiments des écoles sont gérés par la commune) pour lui demander la création d'un vrai espace pour les parents. Il a trouvé l'idée bonne et engagé des travaux. Quatre ou cinq petits espaces ont été réaménagés pour en créer un grand de plus de 50 m<sup>2</sup> pour les parents », explique-t-elle. Petit à petit, les parents sont venus, y compris ceux qui ne fréquentaient pas l'école. « Une maman révisait son code pour son permis de conduire !, se souvient Brigitte Compain. Des cours de français à destination de mamans turques ont été mis en place, le travail des enfants en arts plastiques a été exposé. 150 parents sont venus le voir. Un espace parents, c'est à la fois un lieu d'échange entre les parents, pour partager une interrogation, se libérer d'une inquiétude, et une manière concrète de rapprocher de l'école des parents qui en ont peur. » L'exposition du travail des enfants s'est bien entendu faite en collaboration avec le personnel enseignant mais cette interaction a aussi pris d'autres formes. « Quand il manquait un parent pour une sortie, il est souvent arrivé que l'enseignant en trouve un disponible à l'espace parents, souligne Brigitte Compain. Autre avantage, pour les enfants, certains qui angoissaient à l'idée de quitter leur maman le matin étaient rassurés en sachant qu'elle était là, à côté. Parfois, après la classe, les enfants



L'espace parents de l'école Léon Grimaud à Rennes.

venaient chercher leurs parents dans l'espace parents. »

## Accompagnement à la parentalité

A Rennes, sur douze groupes scolaires en réseau d'éducation prioritaire, dix ont désormais un espace parents. « Et un espace parents est prévu dès qu'un groupe scolaire est construit », précise François Mesure, directeur de l'éducation-enfance de la ville, qui insiste sur le fait que ces espaces ne doivent pas être un lieu où « on se rencontre seulement quand il y a un problème dans l'école ». « Plus largement, c'est aussi un lieu d'accompagnement à la parentalité, où l'on aborde par exemple les questions de santé, où les acteurs éducatifs du quartier sont présents », détaille-t-il. Comment expliquer alors, qu'à l'échelle nationale, ces espaces parents restent denrées rares ? « Il y a parfois un problème de place mais aussi des endroits où l'on ne

tient pas à ce que les parents entrent dans l'école, déplore Brigitte Compain. Certains pointent un problème de responsabilité. Qui est responsable en cas de dégradation ? Je ne crois pas à ces arguments. Les parents ne viennent pas pour cela. Il est tout à fait possible de structurer l'espace parents, de le créer dans un cadre précis, par exemple par le biais d'une convention entre une fédération de parents d'élèves et une commune. Quant aux collèges et lycées, où la création d'espaces parents est également prévue par la loi, il faut une confiance mutuelle entre le chef d'établissement et les parents et l'on sent parfois une peur de la part de l'institution. Alors que l'on sait que pour tous les enfants, et surtout ceux des milieux défavorisés, ce serait beaucoup mieux si leurs parents arrivaient à trouver une place au collège. »

**Bruno Quattrone**

Il agit pour les enfants réfugiés dans le camp de Calais

## Zimako Mel Jones, bâtisseur d'école

*Zimako Mel Jones a eu l'idée de construire une école pour les réfugiés au milieu de la jungle de Calais. Et l'énergie pour la réaliser. Désormais, l'école laïque du chemin des dunes accueille près de 250 adultes, une vingtaine d'enfants et des bénévoles du monde entier.*

À peine ont-ils aperçu la silhouette de Zimako que trois jeunes écoliers se précipitent dans ses bras. Les retrouvailles sont complètes et ludiques. Puis, le jeune homme les accompagne dans leur classe. Zimako Mel Jones, réfugié nigérian et demandeur d'asile, est à l'origine de l'école laïque du chemin des dunes, plantée au milieu de nulle part dans la jungle de Calais. L'établissement de fortune ne répond sans doute pas aux normes parasismiques mais il supporte les vents du nord depuis l'été 2015. Et a été épargné lors du démantèlement de la zone sud, en mars 2016.

« Je suis arrivé à Calais, en avril 2015, pour aider les réfugiés. » À l'époque, les migrants n'étaient que 2 000 mais les affrontements entre différentes communautés étaient fréquents. « Comment

se comprendre quand on ne parle pas la même langue ? Créer une école était devenu indispensable. » Sur son chemin, il croise Virginie Tiberghien, orthophoniste, qui donne des cours de français en plein air. Entre eux, le courant passe. Lui construira l'école, elle coordonnera l'enseignement.

D'où lui vient cette volonté de concevoir un espace pour l'éducation ? Difficile de connaître son parcours avant son arrivée à Calais. Zimako parle beaucoup mais dès que l'on évoque son passé, le silence s'installe. Il cède juste qu'il a débarqué en France à Nice, en 2013, et qu'il a appris à parler « quatre langues pour travailler dans l'hôtellerie » en Afrique. Le jeune homme n'a, a priori, pas de formation spécifique mais il possède un savoir empirique. « Je compte beaucoup sur ma tête. Le terrain, c'est la vraie vie. Les diplômés ne sont pas dans la vraie vie. »

Grâce à un système D ultra-développé, du matériel de seconde main et l'aide d'associations et de réfugiés, une école laïque « où tout le monde peut venir quelles que soient sa nationalité et ses croyances » est inaugurée le 11 juillet 2015. La classe est trop petite ? Des familles sont arrivées dans le camp ? Pas de soucis.

Zimako s'adapte, aime toutes les bonnes volontés et les embarque pour déplacer l'école, l'agrandir et accueillir les enfants. « Son charisme fédère et son énergie est considérable »,



Attaché au droit à l'éducation, Zimako, réfugié nigérian, a créé une école, un lieu de répit dans le camp de Calais.

analyse Nathalie Janssens, bénévole, qui s'occupe de la classe des enfants.

L'école laïque du chemin des dunes possède aujourd'hui deux classes pour les adultes, une autre pour les enfants, une infirmerie, des chambres pour les bénévoles, deux cuisines, une structure de jeu dans la cour... et, surtout, une salle de réunion qui ne désemplit pas. Un lieu de vie où migrants, profs, bénévoles et enfants oublient les camions de CRS, les nuits de rixes, le énième migrant mort en tentant de passer en Angleterre, les annonces de démantèlement (lire l'encadré)... et où résonne le rire de Zimako, jamais avare d'une plaisanterie.

Car Zimako a de quoi être heureux. 230 à 250 adultes, 20 à 25 enfants, une quarantaine de professeurs et des bénévoles du monde entier « même de Palestine ! » se rendent à l'école. « Elle fait briller le camp », lâche Zimako avec fierté. Lui-même est souvent sollicité pour témoigner, ce qui ne l'empêche pas de continuer à avoir des idées. « Je voudrais construire une crèche où les mères pourront venir avec leurs bébés, deux autres classes, un terrain de basket pour les enfants... » Zimako n'a pas encore dit son dernier mot.

Anne-Flore Hervé



« Tant qu'il y aura des élèves, nous serons là »

La population du camp de Calais a atteint des records : 6 900 migrants selon l'État, 9 000 selon les associations. Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a réaffirmé le 2 septembre l'intention de l'État de démanteler la jungle. Quel avenir pour l'école laïque du chemin des dunes ? « Tant qu'il y aura des élèves, nous serons là », répond Virginie Tiberghien qui coordonne les cours depuis la création de l'école. Le démantèlement de la zone sud, en mars 2016, a fait disparaître les tentes mais pas les gens.

# dossier



## Devoirs à la maison : stop aux idées reçues !

Dossier réalisé par Emilie Gilmer

*Soixante ans après l'interdiction des devoirs à la maison en primaire, les textes ne sont toujours pas appliqués. Cette aberration repose sur une culture des devoirs très ancrée dans la société et une peur panique des familles face à l'échec scolaire. Pourtant, toutes les études sur le sujet l'attestent : non seulement les devoirs créent et accentuent des inégalités entre élèves, mais leur plus-value pédagogique reste très incertaine.*

1

**En entrant au CP, mon enfant aura obligatoirement des devoirs à la maison**



Aucun texte ne demande aux enseignants de prescrire un travail aux élèves après la journée de classe. Par ailleurs, seuls le travail oral ou les leçons à apprendre sont autorisés au primaire. Les devoirs écrits, eux, sont interdits en vertu d'une circulaire datant du 29 décembre 1956. « A l'époque, deux arguments ont convaincu le législateur, rappelle Patrick Rayou<sup>1</sup>, sociologue de l'éducation. Le premier était celui de la fatigue engendrée par les devoirs à la maison dans le prolongement d'une

journée de travail. Le deuxième, plus politique, était celui de l'inégalité des élèves face aux devoirs, du fait de conditions culturelles, matérielles et sociales très hétérogènes. Avec ce risque de réintroduire, par les devoirs, les écarts que l'école républicaine gratuite et obligatoire vise à supprimer. » Maintes fois rappelée par le législateur, cette interdiction n'a pourtant cessé (et ne cesse encore) d'être transgressée.

### 2 Un bon enseignant est un enseignant qui donne beaucoup de devoirs

**Faux** La question n'est pas celle de la quantité, mais bien du sens que l'on donne au travail personnel. « Si les devoirs sont proposés sans préparation en amont, c'est-à-dire sans explication et sans objectif, qu'ils ne sont pas ensuite repris en classe et corrigés, on peut s'interroger sur leur plus-value », remarque Anne-Claudine Oller. « Quand on parle de devoirs à la maison, on a tendance à tout amalgamer, ajoute Patrick Rayou. Il peut y avoir du travail de stabilisation ou d'approfondissement des connaissances, de recherche pour préparer une prochaine leçon, etc. Tout ça n'est pas à mettre sur le même plan. C'est pourquoi il est urgent et nécessaire que l'institution remette à plat cette question des devoirs en la reconnectant à la question des apprentissages : quel type de travail personnel faut-il proposer, à qui, dans quelle quantité et à quel moment ? »

### 3 Un enfant doit apprendre à travailler seul

**Vrai** Mais cela s'apprend d'abord et avant tout dans la classe, répondent les experts. « L'autonomie s'appuie sur un travail de rectification des erreurs, via des séquences d'exercice, rappelle Patrick Rayou. Or, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, on fait en France une distinction entre le moment de la leçon qui se fait dans la classe et le moment de l'exercice renvoyé à la maison. C'est une situation perdant-perdant : les enseignants, ne voyant pas leur élève travailler, se privent d'indications sur les difficultés qu'il rencontre, et l'élève n'a plus l'enseignant sous la main pour l'aider quand il bloque. » Un avis que

*Si les devoirs sont proposés sans préparation en amont, on peut s'interroger sur leur plus-value.*



partage Anne-Claudine Oller<sup>2</sup>, sociologue de l'éducation : « Un enfant devient autonome parce que ses parents lui offrent un cadre sécurisant et bienveillant pour faire ses explorations, note-t-elle. Il ne viendrait à l'idée de personne de laisser seul un enfant qui ne sait pas nager, dans le grand bain. Il devrait en être de même avec les apprentissages scolaires : on ne peut réussir seul que ce qui a déjà été compris et réussi sous l'œil de l'enseignant. »

### 4 Ce sont les parents qui réclament des devoirs

**Vrai** et **Faux** Mais attention, la question est complexe : si les parents sont dans cette attente, c'est bien souvent parce qu'ils ne disposent d'aucun autre moyen de suivre ce que leur enfant fait en classe et d'aucun autre lien tangible avec l'école. Pourtant, l'esprit de coéducation, que la FCPE revendique depuis des années, devrait pouvoir s'appuyer sur d'autres modes de relations parents/enseignants : des temps d'échanges plus réguliers, des portes ouvertes trimestrielles... Seulement alors, le fameux cliché selon lequel les devoirs sont un gage de sérieux serait efficacement combattu. « Ces dernières décennies, le poids de l'école dans la vie de chaque individu n'a cessé d'augmenter compte tenu de l'importance croissante des certifications scolaires pour accéder à l'emploi, précise Patrick Rayou. Dans le même temps, les difficultés d'apprentissage au sein de la classe sont devenues de plus en plus apparentes, et ce dès l'école primaire. Face à ce double phénomène, la panique des familles est telle qu'elles misent sur ce travail hors classe pour exorciser l'échec scolaire. » Car elles sont parfois rendues responsables de l'échec de leur enfant. Une situation irrationnelle quand on sait que les bénéfices des devoirs restent très incertains, quand ils ne s'avèrent pas totalement inefficaces. « Le problème est qu'on passe à côté de la seule question qui vaille : comment lever les difficultés d'apprentissage au cœur même de l'école ? », estime Patrick Rayou.

### 5 Les parents des familles populaires sont moins mobilisés que les autres

**Faux** Les parents issus de milieux modestes sont au contraire très concernés, et très motivés pour la réussite de leurs enfants, comme le montrent les travaux de la sociologue Séverine Kakpo<sup>3</sup>. Avec, néanmoins, un sentiment de « désorientation » très fort. « Faute de posséder les prérequis, certains d'entre eux développent même parfois des modes d'apprentissage très contre-productifs, en contradiction quasi-totale avec ce qu'attend l'école, relève Patrick Rayou. Sans le savoir, ils plongent leurs enfants dans des conflits de loyauté : qui dois-je croire ? Comment dois-je travailler ? Encore une fois, ces questions ne se

Les devoirs cristallisent les tensions et donnent parfois lieu à des séances de travail tardives, sur fond de crise familiale.



poseraient pas si les apprentissages demeuraient dans le périmètre de l'école. Car, s'il est légitime d'attendre des parents qu'ils soutiennent leurs enfants dans l'effort (en prenant un bon petit-déjeuner, en débranchant les écrans, etc.), il est déraisonnable de leur faire perdre la face devant des devoirs scolaires. »

## 6 Les devoirs à la maison sont une source de conflit au sein de la famille

 Là encore, tout dépend de la manière dont les devoirs sont appréhendés. « Les « mauvais » élèves ont, par exemple, tendance à les considérer comme une obligation morale vis-à-vis de leur famille, remarque Patrick Rayou. Les « devoirs cristallisent alors les tensions et donnent parfois lieu à des séances de travail jusqu'à des heures avancées, sur fond de crise familiale, pour un résultat qui ne satisfait personne. Au contraire, dans certains milieux plus favorisés, les devoirs sont considérés par les élèves comme une activité bénéfique, qui s'inscrit dans une perspective d'avenir. D'autant plus lorsque les conditions d'accompagnement humain et matériel sont favorables (bureau personnel, présence de dictionnaires et de livres etc.). » Les enfants d'enseignants seraient, de ce point de vue, particulièrement privilégiés. « On observe, par exemple, des apports méthodologiques qui favorisent ce travail hors la classe, note le spécialiste. Sans compter toutes les activités hors temps scolaire, articulées avec les apprentissages, qui favorisent là encore les apprentissages. »

## 7 L'externalisation du travail scolaire n'a cessé de croître ces dernières années

 Officines privées, structures municipales ou associatives... « Les intervenants se sont multipliés ces dernières années pour traiter cette question épineuse, déplore Patrick Rayou. Cela

a été chiffré à des milliards d'euros par les économistes de l'éducation<sup>4</sup> ». Le phénomène du coaching scolaire est, par exemple, assez éloquent. « Il est apparu dans les années 2000, remarque Anne-Claudine Oller, qui a travaillé sur le sujet. Il se distingue des cours de soutien traditionnels dans le sens où il ne se concentre pas sur une discipline, mais propose de travailler la confiance en soi, la méthodologie, la gestion du stress et/ou l'orientation. » Quant à savoir qui fait appel aux coachs scolaires, « ce sont plutôt les classes moyennes ou supérieures, précise l'experte, qui sont proches du monde de l'entreprise, qui ont un capital financier et développent un sentiment d'insatisfaction vis-à-vis de l'école. Car, contrairement aux idées reçues, ils n'en possèdent pas forcément tous les codes. »

- (1) Auteur de *Faire ses devoirs : enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire*, éd. Presses universitaires de Rennes, 2009.
- (2) Co-auteur avec Sandrine Garcia de *Réapprendre à lire*, éd. Seuil, 2015 et auteure d'une thèse sur le coaching scolaire.
- (3) Auteure de *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, éd. Presses universitaires de France, 2012.
- (4) Selon le chercheur Mark Bray, le marché du soutien privé est estimé en France à 2,2 milliards d'euros (chiffres de 2007), suivi de l'Allemagne, entre 1 et 1,5 milliard.

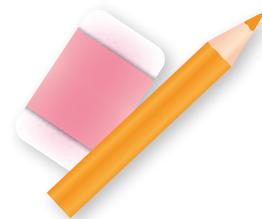


### Ce soir, pas de devoirs !

La FCPE s'oppose clairement aux devoirs à la maison, sorte de sous-traitance pédagogique qui renvoie l'échec d'un élève à sa responsabilité individuelle et familiale, renforçant ainsi les inégalités culturelles et sociales. Dans son projet éducatif, elle rappelle : « La règle est que l'enfant doit montrer à la maison ce qu'il a fait à l'école et non pas montrer à l'école ce qu'il a fait à la maison. Dans le second degré, le travail personnel devrait amener les jeunes à mobiliser les connaissances apprises pour réaliser un travail individuel ou en groupe plutôt que de refaire des exercices déjà travaillés en classe. Il importe que le travail personnel ait du sens pour les élèves et qu'ils trouvent dans l'établissement les moyens de le réaliser. »

Les parents, acteurs du changement

# L'école Oran planche sur les devoirs



*Située dans le quartier de la Goutte-d'Or à Paris 18<sup>e</sup> (en zone d'éducation « super-prioritaire »), l'école élémentaire Oran a ouvert, il y a deux ans, une réflexion sur les travaux personnels hors cours (TPHC). De nouvelles pratiques émergent déjà, bientôt « évaluées » par des parents témoins.*

Quels travaux personnels donner en dehors de la classe ? A quelle fréquence, dans quelle quantité, accompagnés de quelles consignes ? Voici, en substance, les questions qui occupent, depuis plusieurs mois, parents et enseignants de l'école Oran. « A l'origine de cette expérimentation, il y a la volonté de renouer avec les parents issus de la grande pauvreté, très éloignés de l'école, note Germain Faure, professeur de CE1. Car nous nous sommes rendus compte que, malgré toutes nos initiatives (cafés de parents, classes ouvertes, etc.), le lien ne s'établissait pas. Alors, nous avons cherché un sujet d'expérimentation qui nous permettrait d'établir ce dialogue : au vu du compte-rendu des conseils d'école, la question des devoirs est apparue comme un sujet majeur ». Nous sommes en novembre 2014, et deux groupes distincts sont créés : un groupe de parents et un groupe d'enseignants. Les deux groupes se coordonnent, et rapidement, élaborent un questionnaire pour prendre le pouls du sujet. « L'idée était d'une part de recenser les pratiques des enseignants (donnaient-ils des devoirs ? Savaient-ils si leurs confrères en donnaient ? etc.), indique Germain Faure. D'autre part, de savoir comment les devoirs à la maison étaient vécus par les parents. » Les retours ne se font pas attendre : cent-dix familles (sur cent-vingt-quatre) répondent. Un succès retentissant. Francis, papa de Lou, 8 ans, membre du groupe « parents », témoigne : « faute de « mode d'emploi », beaucoup de parents se sentent perdus et livrés à eux-mêmes, ce qui engendre chez eux un stress énorme, qui rejaillit sur les enfants et entraîne un stress vis-à-vis de l'école en général. »

*Atelier lors de la Journée de l'innovation 2016 pour laquelle le projet « TPHC » a été sélectionné.*



## Placer chaque enfant en situation de réussite

Une première nécessité apparaît alors : sortir du « flou » qui entoure la question des devoirs et mieux communiquer sur les attendus de l'école. « Il est essentiel de donner des consignes claires aux familles (par exemple : combien de temps le travail doit-il durer ? Quel doit être le rôle de l'adulte ? etc.), souligne Francis. Mais aussi, plus généralement, de rappeler que c'est à l'école que l'on apprend (pas à la maison !) afin qu'aucun parent ne s'investisse de tâches qui ne relèvent pas de sa compétence. » Quant aux devoirs à proprement parler (leur nature et leur quantité), d'autres critères retiennent l'attention. « Il semble important, par exemple, que le travail à réaliser en dehors de la classe place chaque enfant en situation de réussite, note Germain Faure. En effet, dans

la mesure où le travail personnel est un point d'appui aux apprentissages (et non un substitut), aucun élève ne devrait plus rentrer chez lui avec un « devoir » qu'il ne sait pas faire. » En découle un besoin de « personnaliser » les TPHC. « L'idée est de donner, au sein d'une même classe, des travaux différenciés en fonction des acquis de chaque élève », explique l'expert. Autre point abordé : la fréquence des TPHC. « On s'est

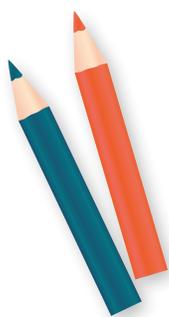
rendu compte qu'il était préférable d'assurer une régularité dans les travaux à réaliser à la maison, afin qu'ils s'inscrivent dans une sorte de rituel, explique le professeur. A l'inverse, l'irrégularité bouscule les habitudes familiales et peut être une source de conflit. »

Prudence néanmoins, car l'expérimentation de l'école Oran n'est pas achevée... « Rédiger un cahier des charges des « devoirs types » serait prématuré, note le professeur. Le sujet est trop complexe pour apporter des réponses toutes faites et définitives. Nous avons donc décidé d'évaluer ces pratiques émergentes afin d'y apporter d'éventuels ajustements ». Comment ? En faisant confiance, là encore, aux parents ! « Un groupe de veille sera mis en œuvre dans les prochains mois afin d'apporter un retour sur chacun des nouveaux outils. »

Accompagnement à la scolarité

# Valoriser le **potentiel** de chaque enfant

*Alors que les cours de soutien privés fleurissent et se multiplient, la fracture entre « ceux qui en ont les moyens » et les autres s'accroît. Pour rétablir l'équilibre et accompagner tous les publics vers la réussite scolaire, des initiatives existent sur le territoire. Exemple dans les Pyrénées-Atlantiques.*



Des enfants sereins et studieux, plongés dans une lecture ou échangeant avec leurs camarades, sous l'œil bienveillant d'un adulte. Nous ne sommes pas dans la classe d'une école, ni même à l'étude, mais dans un centre social des Pyrénées-Atlantiques. Sa spécificité : il propose un accompagnement à la scolarité et compte, à ce titre, parmi les trente-six structures du département labellisées CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité). « Ce dispositif national s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité, explique Sophie Dessinet, coordinatrice du CLAS 64<sup>1</sup>. En résumé, l'idée est d'aider les familles à mieux accompagner la scolarité de leur enfant. » Concrètement : leur donner un coup de pouce lorsqu'elles ne peuvent pas l'aider ou se trouvent confrontées à la démobilité, voire au décrochage. Pour cela, plusieurs axes de travail sont mis en œuvre. D'abord, en direction des jeunes eux-mêmes. « Ici, on aide les enfants à mieux appréhender les apprentissages, explique Sophie Dessinet. Cela passe par de l'aide au travail scolaire, mais aussi et surtout par des ateliers éducatifs et culturels (conte, théâtre, danse, sport), qui permettent d'apprendre autrement et de renforcer la confiance en soi. » Une pédagogie de projet (à partir d'un support, différentes

compétences sont travaillées, voire même les questions d'orientation avec les lycéens, peuvent aussi être abordées.

## Renforcer la relation famille/école

Cette démarche suppose, bien sûr, un investissement et une implication forte des parents. « Même si les enfants sont orientés vers nous par un enseignant ou par un travailleur social, ce sont aux parents de faire la démarche d'inscription, note Sophie Dessinet. A cette occasion, on écoute leurs attentes, on essaye de comprendre ce qui peut bloquer dans la manière dont les parents suivent la scolarité de leur enfant et/ou ce qui entrave les apprentissages. Or, souvent, on constate que les adultes se sentent eux-mêmes illégitimes par rapport à l'institution scolaire et peinent à donner un sens positif à l'école. » Le temps des devoirs, particulièrement sensible, s'avère alors conflictuel. C'est pourquoi les structures « CLAS » proposent de prendre le relais, afin d'aider chacun à relativiser et à restaurer un climat de confiance au sein de la famille. « Il arrive que l'enfant vienne « faire ses devoirs » au sein de la structure, explique la coordinatrice, tandis que son père ou sa mère vient aussi, mais pour aider d'autres enfants. Cela fait évoluer le regard que l'enfant porte sur son parent, mais aussi le regard que le parent porte sur lui-même. » Progressivement, la relation famille/école, parfois très abîmée, retrouve alors des couleurs... « Toujours dans cet esprit de rapprochement, on organise, à chaque fin de trimestre, un temps de bilan durant lequel le coordinateur de la structure va à la rencontre des enseignants pour faire le point sur les progrès de l'enfant, les points qui restent à améliorer, en accord avec les parents », précise Sophie Dessinet. Au total, 1500 élèves (soit mille familles), du CP au lycée, ont bénéficié l'année passée de cet accompagnement, répartis sur l'ensemble des trente-six structures du département.

Participation à un concours de peinture au Centre social du Hameau à Pau.



compétences sont travaillées : la prise d'initiative, la socialisation, la maîtrise de la langue, etc.), qui vise à réintroduire une notion de plaisir dans les apprentissages et, surtout, à reconnaître et valoriser le potentiel de chaque enfant, quel que soit son âge ». L'organisation du travail, l'adaptation à un nouvel environ-

(1) Plus d'infos sur [clas64.centres-sociaux.fr](http://clas64.centres-sociaux.fr)

Inventaire des bonnes pratiques

# Du travail personnel ? Oui, mais **sous certaines conditions !**

*Qu'il s'agisse de mémoriser un texte, d'apprendre une leçon ou, plus tard, d'effectuer un exercice, le travail personnel ne s'improvise pas. Il nécessite méthode (comment j'apprends ?) et réflexion (pourquoi j'apprends ?) si l'on veut atteindre les objectifs sans impasse ni blocage.*



### 1 Aider son enfant à planifier son travail à la maison

Afin d'éviter toute crispation autour du travail personnel, il est judicieux d'aider son enfant à s'organiser. Pour cela, deux étapes clés : identifier des plages horaires pendant lesquelles le travail à la maison peut être effectué et planifier son travail à la maison. Une méthodologie suggérée aux enseignants par Claire Boniface, inspectrice de l'Education nationale, dans la revue *Les Cahiers pédagogiques*<sup>1</sup>. Mais si cela n'a pas été fait en classe, voici quelques pistes pour donner un coup de pouce à votre enfant :

1. Etablir un emploi du temps de type semainier, qui identifie le temps de classe et le temps hors classe (par exemple en grisant les plages horaires durant lesquelles votre enfant est à l'école) ;
2. Proposer à votre enfant de colorier les plages horaires du temps hors classe consacrées aux activités extras-

colaires (sport, musique, visites régulières chez les grands-parents, etc.) ;

3. Inciter votre enfant à projeter son travail personnel (leçons à apprendre, lecture, préparation d'exposé) dans les plages horaires disponibles.

### 2 Lui proposer la (bonne) méthodologie pour apprendre

Dans un document intitulé *Devoirs à la maison : 50 ans de travail au noir*<sup>2</sup>, l'inspection académique du Nord met en exergue la « démarche générale de l'apprentissage d'une leçon ». Elle s'articule autour de cinq étapes :

1. Retrouver le contexte de la leçon, c'est-à-dire ce qu'on a retenu du cours ;
2. Lire la leçon avec l'objectif de bien la comprendre ;
3. Savoir ce que l'enseignant attend (souhaite-t-il du par cœur ? la mémorisation de termes précis, etc. ?) ;
4. Apprendre la leçon dans des conditions qui conviennent à l'enfant (lieu, environnement), selon la méthode qui lui va et avec du matériel (stylo, crayon, feuilles de papier en quantité, cahier de cours, livre de classe, dictionnaire, encyclopédie etc.) ;
5. Evaluer la connaissance de la leçon (lire plus bas).

### 3 Trouver « sa » stratégie de mémorisation

En ce qui concerne les méthodes d'apprentissage à proprement parler, et selon ce même document, nombreuses ont fait leurs preuves. A votre enfant de choisir celle qui lui convient le mieux :

1. Relire (chercher les mots-clés, les idées essentielles, repérer des différences, des similitudes, donner un titre aux paragraphes, etc.) ;



*Un emploi du temps spécial pour l'aider à identifier les plages horaires pendant lesquelles le travail à la maison peut être effectué.*

2. Répéter (à l'oral) ;
3. Réciter ;
4. Recopier ;
5. Enregistrer/écouter ;
6. Transposer (d'un texte faire un dessin, un croquis, un schéma), chercher des questions, retrouver l'enchaînement des idées, raconter/reformuler, élaborer un résumé.

## 4 Soigner l'environnement de travail

« Le travail pour l'école se déroule d'autant mieux que l'enfant a tout le matériel dont il a besoin et qu'il peut disposer d'un lieu calme où il est à l'abri de sollicitations qui nuiraient à sa concentration », lit-on dans un rapport de l'inspection générale de l'Education nationale sur « le travail des élèves en dehors de la classe »<sup>3</sup>. Plusieurs suggestions sont émises :

1. Prévoir une pause entre la sortie de la classe et le temps de travail, sans toutefois reporter le travail scolaire après le dîner. Une activité de lecture est envisageable – ou la relecture d'une leçon – avant de s'endormir, à moins qu'elle ne constitue une source d'angoisse qui risque de retarder le sommeil ;
2. Limiter le temps du travail personnel de 20 à 40 minutes selon l'âge : il importe de valoriser un travail bref et soigné plus qu'un travail qui traîne en longueur et qui est malgré tout bâclé ;
3. Favoriser les rituels, en termes de temps et d'espace – l'installation, le cadre, la lecture du cahier de textes – car ils ont tendance à faciliter la mise au travail.

## 5 Tenir son rôle d'adulte « accompagnant »

Il n'est pas toujours aisé de définir sa juste place, entre « trop » et « trop peu »... Voici quelques pistes, issues de ce même rapport sur « le travail des élèves en dehors de la classe » :

1. Aider l'enfant à entrer dans son travail en évitant les pertes de temps ; ce guidage, essentiel avec les plus jeunes, a vocation à s'alléger progressivement ;
2. Accompagner l'enfant pour qu'il reste concentré, ne s'écarte pas du but, ne se décourage pas ;
3. L'aider éventuellement à décomposer son travail en étapes si la tâche est trop complexe ou trop longue ;
4. Attirer son attention sur des éléments significatifs qui peuvent l'aider à se remémorer ce qui a été fait en classe.

D'une manière générale, il est toujours utile de témoigner, de manière implicite, auprès de son enfant, de l'importance de l'école, en s'intéressant quotidiennement à ses leçons, en le questionnant sur sa journée passée à l'école. Autrement dit : plutôt que de privilégier la quantité de travail, veiller à donner un sens (positif) à l'école.

Accompagner son enfant pour qu'il ne se décourage pas.



## 6 S'assurer que l'enfant a compris (et appris)

Dans son document *Devoirs à la maison : 50 ans de travail au noir*, l'inspection académique du Nord suggère « un mode d'emploi » pour vérifier qu'une leçon est sue :

Si elle a été apprise par cœur :

1. La réciter à quelqu'un ;
2. La comparer avec ce qui est écrit dans le cahier ou le livre ;

Si elle n'a pas été apprise par cœur :

1. Se raconter ce que l'on a appris ;
2. Réfléchir aux questions qui pourraient être posées ;
3. Se poser des questions ;
4. Demander à quelqu'un de poser des questions ;
5. Essayer d'expliquer ce que l'on sait, en utilisant ses propres mots.

Sources :

- (1) As-tu fait des devoirs ? : Dossier n°468 des Cahiers pédagogiques, décembre 2008.
- (2) Devoirs à la maison : 50 ans de travail au noir - BD n°95 Janvier - Février 2006 - Inspection académique du Nord.
- (3) Le travail des élèves en dehors de la classe - état des lieux et conditions d'efficacité, Inspection générale de l'Education nationale, Rapport n°2008-086 - octobre 2008.



Du 16 au 20 novembre 2016

## 18<sup>e</sup> Salon européen de l'éducation

Créé et organisé par la Ligue de l'enseignement, le Salon de l'éducation convie chaque année à la porte de Versailles à Paris, les jeunes, leurs parents, les enseignants, les associations, les collectivités et institutions publiques. Cette 18<sup>e</sup> édition s'articulera autour d'une thématique unique : construire l'avenir numérique.



Le 14 novembre à 14h, une conférence inaugurale à l'OCDE posera les enjeux mondiaux de la conversion numérique du système éducatif. Le 16 novembre, une journée de démonstration et de réflexion au carré éducatif du salon rassemblera

les collectifs professionnels de l'innovation pédagogique. Le 17 novembre à 9h, se tiendra la première conférence de consensus sur le numérique éducatif. L'entrée est gratuite pour tous les visiteurs.

[www.salon-education.com](http://www.salon-education.com)

17 novembre 2016

## Conférence-débat « Le droit des jeunes »

Qu'est-ce qu'un jeune pour le droit, pour ceux qui l'élaborent ou ceux qui l'appliquent ? Comment les jeunes se construisent-ils au contact du droit et de ses acteurs ? Quels sont les impacts sur les trajectoires individuelles ? A l'occasion de la parution du numéro 74 de la revue *Agora débats/jeunesses* consacré aux jeunes et au droit, l'INJEP organise jeudi 17 novembre à Sciences Po' Paris, une conférence-débat autour de ce dossier. Intervenants : Stéphanie Rubi, maître de conférences en sciences de l'éducation, université Bordeaux Montaigne, Philip Milburn, sociologue, professeur des universités, Rennes 2, et Nathalie Bajos, directrice du département Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits (PEAD), Défenseur des droits.

De 17h à 19h. Incriptions : [injep.fr](http://injep.fr)

19 et 20 novembre 2016

## 2<sup>e</sup> Rencontre(s) d'Arras

Culture et Liberté, mouvement d'éducation populaire, organise une seconde édition des Rencontre(s) d'Arras « Pour une éducation populaire engagée » les 19 et 20 novembre prochains et y convie les militantes et militants de collectifs et organisations associatives et coopératives. Deux jours pour « échanger, réfléchir, construire et à agir ensemble, faire le choix de l'émancipation, de la coopération, de la solidarité, du bien commun ».

Maison St Vaast - 103, rue d'Amiens à Arras.

[Rencontrearras2016@culture-et-liberte.asso.fr](mailto:Rencontrearras2016@culture-et-liberte.asso.fr)  
[culture-et-liberte.asso.fr](http://culture-et-liberte.asso.fr)

26 et 27 novembre 2016

## Colloque annuel de la FCPE

Cette année, la FCPE a choisi le décrochage scolaire comme thème de son colloque annuel. Phénomène complexe, médiatisé et porteur de préjugés, le décrochage scolaire est un terme générique qui englobe la déscolarisation, l'absentéisme scolaire ou encore la démobilisation. Œuvrer contre le décrochage suppose de traiter simultanément les questions du diagnostic, de la prévention et des dispositifs de remédiation. L'enjeu est également de réinterroger le fonctionnement du système éducatif et non de rejeter systématiquement la faute sur l'élève ou sa famille. L'école doit se transformer pour mieux transmettre aux élèves les connaissances et les compétences essentielles, tant dans la formation des équipes éducatives (travail collaboratif, dynamique de groupe, classe inversée, anticipation des apprentissages) que dans les pratiques avec les élèves (les devoirs, les notes sanctions, la stigmatisation de l'élève et de sa famille). Elle doit se transformer pour mieux accompagner l'élève dans son projet de vie (compétences psychosociales, orientation, autonomie) en associant les parents (principe de la coéducation). Les débats du samedi sont organisés au Sénat et seront ouverts à des invités extérieurs. La journée sera ponctuée par des cycles de mini-conférences. Le dimanche sera consacré à des échanges de pratiques entre les conseils départementaux de la FCPE.

Inscriptions : [01 43 57 16 16](mailto:0143571616@fcpe.fcpe.asso.fr) ou [fcpe@fcpe.asso.fr](mailto:fcpe@fcpe.asso.fr)

3 décembre 2016

## Organisation du lycée et orientation

Initialement prévue le 8 octobre, la journée thématique organisée par la FCPE, intitulée « Organisation du lycée et orientation » a été reportée au 3 décembre prochain. Les parents d'élèves s'interrogeront sur les changements à mettre en œuvre dans l'organisation du lycée pour que



l'orientation des élèves ne soit plus subie, mais bien le résultat d'un projet réfléchi et pensé avec eux. Les débats porteront sur trois questions majeures : Quelles évolutions peut-on envisager pour favoriser la fluidité des parcours ? Peut-on évoluer vers un lycée modulaire ? ; Quelles pratiques pédagogiques au lycée et/ou dans l'enseignement supérieur peuvent favoriser la réussite de tous les élèves et leur insertion professionnelle ? ; Comment renforcer les liens avec l'enseignement supérieur et construire des parcours cohérents pour les élèves, du bac-3 au bac +3 ? Un représentant de l'Unef, un chercheur en sciences de l'éducation et un professionnel de l'orientation ont été invités pour venir enrichir la réflexion.

De 9h à 16h au siège de la FCPE, avenue Ledru-Rollin, Paris 11<sup>e</sup>.

Inscriptions : [01 43 57 16 16](mailto:0143571616@fcpe.fcpe.asso.fr) ou [fcpe@fcpe.asso.fr](mailto:fcpe@fcpe.asso.fr)

Une mobilisation militante sur tout le territoire

## Caravanes FCPE : tous acteurs de l'école publique !

*Du 24 septembre au 4 octobre, deux caravanes FCPE ont sillonné la France en soutien aux conseils départementaux et locaux. Des rendez-vous entre parents mobilisateurs et riches d'expérience !*

*Le lancement officiel des Caravanes a eu lieu le 24 septembre à l'occasion de la journée des présidents FCPE.*

Le passage de la caravane FCPE un peu partout en France pendant dix jours a été une belle expérience, mais aussi un coup de pouce utile pour les conseils départementaux (CDPE) de la fédération. « L'idée d'organiser cette caravane est venue des militants de terrain, explique Liliana Moyano, présidente de la FCPE. Ils nous ont fait part de leur volonté de lancer une nouvelle forme d'initiative, conviviale, pour favoriser le contact direct avec les parents adhérents, mais aussi avec les parents non-adhérents à la FCPE, qui se posent beaucoup de questions sur l'école, voudraient parfois intervenir mais ne pensent pas y avoir leur place, etc. »

La fédération nationale a donc aidé les conseils départementaux volontaires à organiser techniquement l'expédition, avec deux caravanes : l'une pour le nord et l'autre pour le sud de la France, avec en tout 20 villes-étapes. À son bord, du matériel à distribuer (sacs, tracts, affiches, ballons...) estampillé « J'aime mon école publique ! », et des supports pour des animations très diverses, comme la pesée de cartables, pour que chaque CDPE puisse adapter ses événements locaux à son environnement. À bord également, un administrateur de la fédération nationale, à chaque étape.

La caravane a également permis aux conseils départementaux d'être plus visibles quelques semaines après la rentrée, et à quelques jours des élections des représentants des parents d'élèves dans les établissements. Elle a aussi été une occasion supplémentaire de discuter non seulement avec les parents que les militants de la FCPE ne rencontrent pas



© Xavier Pierre

d'habitude, mais aussi avec l'ensemble de la communauté éducative. Le succès a donc été important. « Nous avons eu énormément de demandes des CDPE pour cette première édition, souligne Liliana Moyano, mais nous n'avons pas pu passer partout ! »

### Opération réussie !

À Brest, la caravane a commencé son parcours d'une journée au groupe scolaire maternelle et primaire Pen Ar Streat. « Les parents nous ont accueillis de façon vraiment géniale !, témoigne Marie-Françoise Le Henanf, présidente du CDPE du Finistère. Ils étaient plus de 80, avaient préparé des gâteaux de leurs différentes cultures, et les échanges ont été très positifs, avec une vraie attente de leur part. Certains venaient de créer un conseil local FCPE avec notre soutien, d'autres nous ont dit qu'ils avaient peur de ne pas trouver leur place au sein d'une association de parents d'élèves, de ne pas comprendre nos interventions. Ils ont vu que le dialogue était au contraire très facile. Globalement, on a

vu beaucoup de parents qui souhaitent s'investir davantage, et étaient heureux qu'on aille à leur rencontre ! Et on va continuer, parce qu'on va faire avec eux un café des parents tous les mois, des rencontres à thème, etc. »

Ont également participé le directeur de l'établissement, et le chef de projet du dispositif de Réussite éducative au niveau de la métropole. La caravane a ensuite poursuivi sa route vers la place de la mairie de Brest, pour une conférence de presse, et vers Quimper, au collège Max Jacob, pour une pesée des cartables des élèves de 6<sup>e</sup>. « Un collégien portait un cartable de 5,6 kg alors que les enfants ne devraient pas porter plus que l'équivalent de 10% de leur poids », indique Marie-Françoise Le Henanf.

Mobilisation réussie, donc, avec aussi de belles reprises dans les médias locaux, pour mobiliser les parents au-delà de ceux rencontrés sur le passage de la caravane !

**Dante Sanjurjo**

## Val-d'Oise

### Victoire à Gonesse

La FCPE 95 salue l'engagement des parents, lycéens et enseignants du lycée René Cassin de Gonesse qui ont obtenu, après quinze jours de mobilisation, la diminution du nombre d'élèves par classe dans la filière STMG (sciences et technologies du management et de la gestion). Résultat : moins de 30 élèves par classe (et non 36), et des dédoublements pour certaines matières.

## Marne

### Une pétition pour le maintien de la carte Lycéo

La FCPE de la Marne a lancé une pétition à l'attention de Philippe Richert, président de la région Grand Est, pour le maintien de la carte Lycéo. Ce dispositif pourrait disparaître à la rentrée prochaine. La région a annoncé son intention de réformer l'aide aux lycées sur son territoire, en mettant sous condition de ressources les aides pour l'achat des manuels dans les lycées pour la rentrée 2017-2018.

## Seine-et-Marne

### Contre l'augmentation du coût du transport scolaire

La FCPE de Seine-et-Marne invite les parents d'élèves à continuer de signer en cette rentrée la pétition départementale qu'elle a lancée en janvier dernier contre l'explosion du prix du transport scolaire. Aujourd'hui, le coût à la charge des familles pour un lycéen s'élève à 340 euros. La bataille continue !

<http://77.fcpe-asso.fr>

Guadeloupe



Mayotte



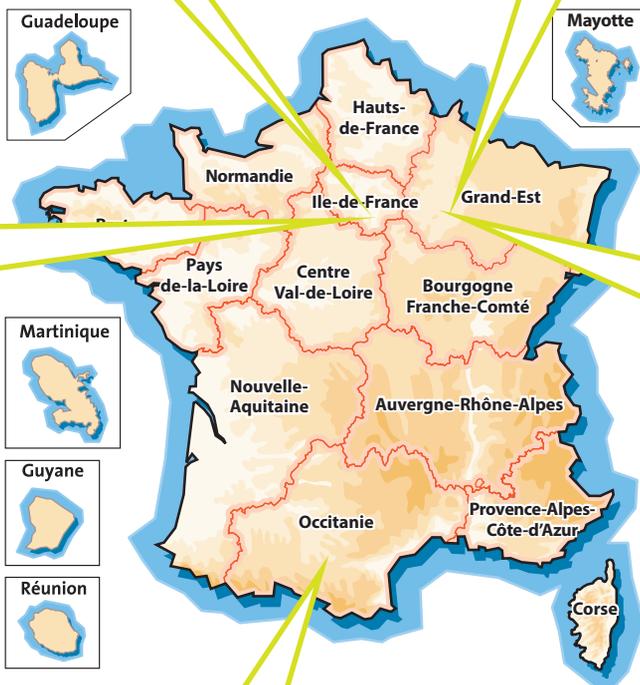
Martinique



Guyane



Réunion



## Meuse

### Accès gratuit pour tous à l'éducation !

Alors que le Conseil départemental fait la sourde oreille, la FCPE de la Meuse a adressé une nouvelle lettre ouverte aux élus fin septembre pour protester contre l'augmentation des tarifs du transport scolaire. Le budget par enfant pour les parents d'élèves est passé de 31 à 85 euros, soit une hausse de 174%.

<http://fcpe55.legtux.org>

## Hauts-Pyrénées

### Non-remplacement des professeurs absents

Dès la fin du mois de septembre, la FCPE des Hauts-Pyrénées a interpellé la rectrice de l'académie de Toulouse sur la question du non-remplacement des professeurs absents, avec déjà plusieurs situations alarmantes et néfastes pour la réussite des élèves. Elle lui demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour que soient trouvées des solutions pérennes.

la revue des parents



Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)  
108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris CEDEX 11  
Tél. : 01 43 57 16 16  
[www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr) / E-mail : [fcpe@fcpe.asso.fr](mailto:fcpe@fcpe.asso.fr)

#### RÉDACTION

Directrice de la publication et de la rédaction :  
Liliana Moyano

Responsable de la revue : Laurence Guillermond

Rédactrice en chef : Alexandra Defresne

Réalisation : Alliance Partenaires Graphiques.

>> Rédacteurs : Valérie Déchaut-Geneste, Emilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri, Bruno Quattrone, Dante Sanjujo, Christian Villain.

>> Infographie : David Lory.

>> Crédits photos : Fotolia. Photo p.3 : Xavier Pierre.

#### PUBLICITÉ

Mistral Média, 42 avenue Kléber 75016 Paris

Tél. : 01 40 02 99 00. [www.mistralmedia.fr](http://www.mistralmedia.fr)

Directeur général : Luc Lehérecy

Directeur commercial : Vivian Favro

Impression : Vincent Imprimeries - 37000 Tours

CPPAP : 1020 G 87187

Conformément à la loi n° 78 17

du 6 janvier 1978 informatique

et libertés, chaque adhérent, abonné,

assuré, dispose du droit d'information,

de rectification et d'accès auprès

de la FCPE.

ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)

### ABONNEZ-VOUS À LA REVUE DES PARENTS

6 € par an pour 6 numéros

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Date et signature :

à renvoyer avec un chèque  
à l'ordre de la FCPE. 108, avenue  
Ledru-Rollin. 75544 Paris CEDEX 11